Année 1961. — N° 18. Le Numéro : 0,20 NF 5 Août 1961.

JOURNAL OFFICIEL

DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AVIS ET RAPPORTS

DU

CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

ABONNEMENTS : METROPOLE ET OUTRE-MER : 8 NF ; ETRANGER : 12 NF

(Compte chèque postal : **9063.13, Paris.**)

PRIÈRE DE JOINDRE LA DERNIÈRE BANDE aux renouvellements et réclamations | DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION 26, RUE DESAIX, PARIS-15e | POUR LES CHANGEMENTS D'ADRESSE AJOUTER 0,20 NF

SESSION DE 1961

Séance du 7 juin 1961.

ETUDE DES STATISTIQUES REGIONALES ET DES MOYENS D'OBSERVATION DE LA CONJONCTURE ECONOMIQUE REGIONALE

(Question dont le Conseil économique et social s'est saisi en application de l'article 3 de l'ordonnance n° 58-1360 du 29 décembre 1958.)

1° Rapport présenté, au nom du Conseil économique et social, par M. Jules Milhau.

SOMMAIRE

INTRODUCTION.

A. — Régionalisation des statistiques nationales.

B. — Les besoins de l'échelon régional.

PREMIÈRE SECTION. — *L'information statistique régionale.*

A. — L'insuffisance des statistiques régionales.

1° La démographie.

2° L'activité économique :

a) Les statistiques « techniques ».

b) La statistique « sous-produit » d'une activité administrative.

c) Les enquêtes.

3° L'activité sociale :

a) Les statistiques « techniques ».

b) La statistique « sous-produit ».

c) Les enquêtes.

B. — Les conditions du progrès des statistiques régionales :

1° Le climat psychologique peu favorable à la statistique.

2° Les moyens à mettre en œuvre :

a) Les statisticiens régionaux.

b) Les équipements.

DEUXIÈME SECTION. — *La conjoncture régionale.*

A. — Pour et contre la conjoncture régionale.

B. — Les méthodes d'établissement de la conjoncture économique régionale :

1° Les indicateurs régionaux.

2° La consultation régionale.

C. — Différences et analogies des documents de conjoncture régionale :

1° Les modalités de la publication.

2° La présentation des documents.

INTRODUCTION

La section de la conjoncture économique et du revenu national a été saisie, sur sa demande, du problème des statistiques régionales et des moyens d'observation de la conjoncture économique régionale.

A première vue, cette saisine semblait devoir être interprétée comme portant sur les seules statistiques consacrées à l'observation de la conjoncture économique et non pas sur les statistiques nécessaires à la préparation des plans et aux études économiques à long terme. En réalité, les auditions (1) et les discussions de la section ont fait ressortir qu'il était difficile de s'en tenir aux statistiques et aux observations intéressant exclusivement le court terme : à l'échelon régional, la conjoncture économique proprement dite et le moyen terme sont plus intimement liés qu'ils ne le sont à l'échelon national où les deux catégories d'études peuvent être facilement séparées et confiées à des organismes distincts.

La section a donc été conduite à un très large échange de vues sur les statistiques régionales en général sans perdre de vue pour autant le problème de la conjoncture régionale qui a été à l'origine de la saisine et il est apparu que les préoccupations de la section se situaient à la jonction d'un double courant dont les effets se rejoignent et se superposent :

1° Au sommet, les organismes centraux chargés des études statistiques et économiques procèdent à des analyses de plus en plus fouillées des grandeurs globales et ces analyses conduisent à dégager des composantes régionales. Les courbes nationales, soumises à l'analyse, apparaissent comme une synthèse d'éléments plus ou moins dispersés dont la dispersion est utile à connaître. Autrement dit, on tend à régionaliser les statistiques nationales ;

2° A la base, les besoins de l'expansion régionale ont multiplié les études à partir des données locales. De nombreux laboratoires ont dressé des inventaires, préparé des tableaux numériques, tenté des analyses régionales afin de préparer le travail de la planification régionale. Les statistiques régionales apparaissent ainsi pour répondre aux besoins de l'échelon régional et en particulier pour l'établissement des programmes et pour l'analyse de la tendance dans le court terme.

Reprenons avec quelques détails ce double courant.

A. — Régionalisation des statistiques nationales.

En premier lieu, il faut souligner les efforts de l'I. N. S. E. E. dans ses dix-huit directions régionales. Les circonscriptions de ces directions sont maintenant harmonisées avec celles des programmes d'action régionale, définis par le décret du 2 juin 1960. Toutefois, le nombre de directions étant inférieur au nombre de circonscriptions, trois directions régionales de l'I. N. S. E. E. ont dû prendre en charge chacune deux circonscriptions d'action régionale (2). Comme les données statistiques sont établies par chaque direction régionale pour chaque département qu'elles recouvrent, et que la région de programme est constituée par un nombre entier de départements, on peut réaliser ainsi le maximum de coordination.

Depuis cinq ou six ans, les directions régionales publient chaque trimestre un bulletin statistique régional (série jaune). Ces publications périodiques s'efforcent de tenir compte des diversités régionales tout en assurant au plus grand nombre possible de séries numériques une comparabilité aussi satisfaisante que possible de région à région et entre les séries régionales et les séries nationales correspondantes.

On trouve dans chaque bulletin régional deux groupes de rubriques :

1° Les rubriques dont le numéro d'ordre n'est pas précédé d'un astérisque sont les rubriques générales, celles qu'on est assuré de retrouver dans chaque département et pour l'ensemble du pays, et pour lesquelles les comparaisons interrégionales sont possibles : offres d'emploi classées par qualification, vente de produits pétroliers, imatriculation de véhicules neufs, wagons chargés, prix de détail dans certaines villes, versements et remboursements aux caisses d'épargne, etc...

2° Les rubriques dont le numéro d'ordre est précédé d'un astérisque et qui ne concernent pas la totalité du territoire soit parce que la grandeur évaluée est sans importance dans certaines régions, soit parce que la documentation statistique de base n'existe pas dans toutes les régions. Exemple : pour les départements méridionaux, les quantités de vins sorties des chais des récoltants constituent un renseignement précieux qui n'a guère d'importance ailleurs.

Les directions régionales publient en outre, chaque année, une situation démographique économique et sociale des départements de leur ressort. (Bulletin rouge.) (1).

A ces publications périodiques s'ajoutent des études spéciales : par exemple le sondage au vingtième qui fut effectué pour chaque département à partir des recensements de 1954. Le mérite du sondage fut sa rapidité, des renseignements approximatifs furent mis ainsi à la disposition des usagers dans un délai assez bref après le recensement. L'inconvénient du sondage est l'importance de l'erreur aléatoire d'autant plus forte en valeur relative que les ensembles étudiés étaient plus petits. Des tableaux régionaux ont été publiés par la suite par l'I. N. S. E. E. sous forme de fascicules départementaux relatifs à la population, aux ménages, aux logements.

L'I. N. S. E. E. a donc fourni un gros effort pour publier des statistiques régionales au niveau de ses dix-huit directions régionales, et il convient d'ajouter à cet effort les travaux du Centre; par exemple, les études et publications sur l'espace économique français, qui constituent l'une des premières tentatives pour mesurer les distorsions régionales de l'économie française.

Des laboratoires plus spécialisés ont travaillé dans le même sens : à partir des statistiques très générales, l'analyse a été poussée, région par région. Les travaux de l'I. N. E. D. tendant à projeter dans l'avenir l'évolution démographique sous l'influence des taux de croissance naturelle, département par département, ont rendu les plus grands services à tous ceux qui sont préoccupés par l'aménagement et la mise en valeur du territoire.

La Fondation des sciences politiques, de son côté, par son service d'études de l'activité économique (4, rue Michelet), a pu rassembler de nombreuses statistiques régionales qui ont permis de publier des tableaux intéressants : par exemple, les revenus départementaux en 1864 et 1954 (2).

Le Conseil économique et social, lui aussi, s'oriente dans la voie des analyses régionales non seulement par sa section des Economies régionales dont c'est la mission principale, mais aussi par sa section de la Conjoncture et du Revenu national, qui a décidé récemment de compléter le diagnostic économique national par une série d'analyses régionales aussi précises que possible. Et le rapport semestriel de conjoncture, qui est l'une des attributions importantes du Conseil économique et social, comporte désormais une partie consacrée à la situation particulière de chaque région.

Pour si méritoires que soient les efforts précédents et pour si brillants que soient certains résultats, on peut cependant penser que l'impulsion va être donnée aux statistiques régionales par l'apparition de « l'échelon régional », conséquence de la politique de l'expansion régionale si souvent recommandée par le Conseil économique et social.

B. — Les besoins de l'échelon régional.

Depuis une dizaine d'années, le développement économique des divers pays européens a fait ressortir des déséquilibres régionaux qui ont inquiété les pouvoirs publics et qui ont suscité de nombreuses réactions. Il semble qu'en France ces phénomènes ont été amplifiés par une politique centralisatrice poursuivie depuis longtemps qui a abouti, aujourd'hui, à une capitale démesurée, entourée de régions de plus en plus « dévitalisées » .

Le Conseil économique et social, avec sa section des Economies régionales, s'est penché à plusieurs reprises sur ce grave problème (3) et une politique du développement régional s'est développée, timide et sporadique d'abord, de plus en plus précise et systématique avec le temps.

---

(1) Auditions de M. Brunel, représentant du commissariat général du plan; de M. Closon, directeur général de l'institut de statistique et des études économiques, accompagné de M. Nistri, administrateur auprès de la direction régionale de l'I. N. S. E. E.; de celle de M. Lartisien, secrétaire général de la commission économique du C. N. P. F., et de M Bauchet, professeur à la faculté de droit et des sciences économiques de Lille.

(2) La direction régionale de Reims regroupe les régions de Picardie et de Champagne, celle de Dijon, les régions de Bourgogne et de Franche-Comté, celle de Rouen, les deux régions de Normandie.

(1) Certaines directions régionales publient un supplément mensuel qui donne, à titre provisoire, dans l'intervalle de deux bulletins trimestriels, des renseignements importants classés généralement par département : demandes d'emploi non satisfaites, collecte de blé, animaux abattus, permis de construire, véhicules neufs, trafic S. N. C. F., trafic maritime, etc...

(2) Par Nicole Delafortrie et Jeannine Morice, collection dirigée par J.-M. Jeanneney et M. Flament, A. Colin, Paris 1959.

(3) Cf. notamment l'avis de juillet 1955 (sur rapport de M. Auberger), du 26 juin 1956 (sur rapport de M. Louis Leroy), du 22 janvier 1957 (sur rapport de M. Milhau), du 7 mai 1957 (sur rapport de M. Byé), du 25 novembre 1958 (sur rapport de M. J. Milhau), du 8 mars 1960 (sur rapport de M. de Maud'huy) et du 26 avril 1960 (sur rapport de M. J. Milhau).

Les programmes des grands aménagements régionaux ont été amorcés par une loi de 1951. A partir de cette impulsion initiale, des réalisations importantes sont aujourd'hui en plein développement : irrigation du bas Rhône et du Languedoc, irrigation des landes de Gascogne, aménagement de la vallée de la Durance, etc.

Puis, une série de décrets ont été pris en juin 1955 qui ont permis de mettre en œuvre de façon plus systématique une politique de développement des économies régionales, surtout de celles qui sont en retard. Ces textes parlent de « zones critiques » dont la liste a été arrêtée et qui ont pu bénéficier d'une aide importante. Ces textes visent, notamment, l'établissement de programmes d'action régionale et prévoient des mesures financières pour faciliter l'action économique régionale : décrets créant le fonds de développement économique et social, décrets sur les sociétés d'économie mixte, sur les sociétés de développement régional, sur les avantages en matière de conversion et de décentralisation, etc. En même temps, on essaie de freiner la concentration parisienne et de transférer en province un certain nombre d'établissements et de laboratoires dont l'éloignement paraît souhaitable.

Depuis cette date, outre les textes de mise en application de ces décrets, un certain nombre de mesures sont venues préciser et compléter les premières décisions. Tel est le cas, récemment, des décrets visant à l'harmonisation des circonscriptions administratives et des mesures prises pour favoriser la décentralisation industrielle (1). Par ailleurs, un arrêté du 28 novembre 1956 et un décret du 2 juin 1960 découpent le territoire en 21 régions de programmes (2). En même temps, la notion de « zone critique » a été remplacée par la notion de « zone de conversion ».

Ainsi ont pu être mises en place un certain nombre d'institutions qui coopèrent au développement économique des régions. Toutefois, l'initiative locale ayant ici une très large place, l'organisation reste fort variable selon la région considérée ; certaines régions disposent déjà de moyens d'exécution (sociétés d'économie mixte, société de développement régional, etc.) alors que tout est encore à faire dans d'autres régions très déshéritées.

On peut brièvement décrire l'échelon régional en cours de construction de la manière suivante : d'un côté, les comités régionaux d'action économique (décrets du 11 décembre 1954 et du 20 janvier 1961) groupant un certain nombre de personnalités représentatives des divers intérêts de la région (agriculteurs, commerçants, industriels, artisans, organisations syndicales de salariés,..) ont un rôle d'animation assez marqué et jouissent d'une large initiative pour tout ce qui concerne la stimulation de l'activité économique de leur région. Ces comités doivent en outre être consultés pour l'élaboration des plans régionaux et pour la revision régulière de ces plans.

D'un autre côté, les conférences interdépartementales (instituées par le décret du 20 juin 1960) présidées par les préfets coordonnateurs et réunissant à la fois les représentants de l'administration, des collectivités locales et de l'économie régionale, sont chargées de coordonner les consultations faites à l'échelon départemental ou régional sur l'élaboration du plan régional et de rassembler les propositions faites à l'échelon départemental ou régional pour les transferts aux ministres intéressés et au Comité national des plans régionaux. De plus, ces conférences doivent suivre la réalisation du plan de leur région dans son ensemble et suggérer en cours d'exécution les ajustements nécessaires.

Les résultats d'ensemble de cette action menée depuis dix ans, outre un certain nombre de cas de décentralisation industrielle et de reconversion, ont abouti jusqu'ici à l'élaboration de neuf plans régionaux. D'autres plans sont en préparation et certains sont sur le point d'être terminés.

A la base de tous ces travaux, un certain nombre d'informations sont nécessaires, car il faut avant tout connaître l'état initial de la situation économique de la région intéressée et pouvoir en suivre régulièrement l'évolution, aussi bien dans la période courte que dans la période longue, compte tenu de l'exécution d'un plan donné.

Dans ce but, on voit apparaître dans les provinces de nombreux organismes d'études et de recherches (animés souvent par les économistes des facultés de droit) dont le rôle, l'importance et la composition sont variables selon les régions. Des régions n'en possèdent pas encore, mais leur nécessité se fait de plus en plus sentir.

Différentes formules sont employées :

— certains instituts sont des personnes morales de droit public créées par une décision interministérielle. Ainsi il existe des instituts d'université, des instituts de faculté ou même des instituts interfacultés : par exemple, l'institut d'économie régionale du Sud-Ouest, animé par M. le professeur Lajugie, est un institut d'université;

— d'autres instituts sont constitués sous la forme d'associations de la loi de 1901 groupant des personnes physiques (professeurs, ingénieurs, entrepreneurs, statisticiens, etc.) ou des personnes morales (universités, chambres de commerce, syndicats, etc.). Tel est le cas du centre régional de productivité et des études économiques de Montpellier et du centre régional de Rennes, dirigé par M. Krier ;

— d'autres formules sont encore employées : par exemple l'organisme de recherches économiques régional du Nord est un service intérieur du comité régional d'expansion.

Tous ces organismes, outre des études spécialisées, font des études de conjoncture, soit seuls, soit en collaboration très souvent avec la direction régionale de l'I. N. S. E. E. et avec le comité d'expansion économique. La publication du rapport de conjoncture régionale est souvent faite en commun.

En résumé, l'échelon régional en voie d'organisation doit répondre à une triple fonction exigeant trois organismes différents :

1° Une fonction d'étude qu'il conviendrait de confier à un institut régional. Cet institut dont la création semble également recommandée par le rapport Rueff devrait associer l'université, les grandes écoles, la direction régionale de l'I. N. S. E. E. et aussi les organisations professionnelles intéressées par la recherche scientifique et technique ;

2° Une fonction de consultation qui est attribuée par la loi au comité régional d'expansion économique, représentant les organismes économiques régionaux et les corps élus ;

3° Une fonction de coordination administrative qui revient naturellement à la conférence des préfets, au préfet coordinateur et à l'I. G. E. N.

Les instituts régionaux n'existent pas partout et on ne peut songer à en créer un dans chaque région, car le nombre de plans régionaux ne concorde pas avec le nombre d'universités, ni avec le nombre de directions de l'I. N. S. E. E. On peut cependant imaginer qu'un institut soit chargé de deux régions voisines selon la politique amorcée déjà par l'I. N. S. E. E.

De toute façon la tâche première des instituts régionaux sera de rassembler les matériaux existants, de « tester » la valeur de ces matériaux, c'est-à-dire d'étudier les ressources statistiques de la région et de s'efforcer d'établir une analyse périodique de la conjoncture économique régionale avec l'espoir d'arriver peut-être un jour à une véritable comptabilité économique de la région.

Ainsi, le problème des statistiques régionales se trouve posé à la fois par le sommet et par la base. D'une part, le souci de perfectionner la conjoncture nationale nous conduit à élaborer des conjonctures régionales et cette élaboration attire notre attention sur les matériaux disponibles et sur la qualité de ces matériaux. D'autre part, le fonctionnement de l'échelon régional souligne la nécessité d'une bonne information statistique régionale au service des instituts qui seront chargés de préparer le plan de la région et de surveiller l'évolution de la conjoncture économique.

L'étude du sujet qui nous est proposé nous conduit donc à étudier successivement :

— dans une première partie, l'information statistique régionale, point de départ de toute analyse économique régionale dans la période courte ;

— dans une deuxième partie, la conjoncture régionale dont le besoin fait ressortir l'insuffisance des moyens actuellement disponibles.

PREMIERE SECTION

L'INFORMATION STATISTIQUE REGIONALE

L'établissement d'une conjoncture régionale suppose une bonne information statistique au niveau de la région.

Malheureusement, nous allons voir que les statistiques régionales sont souvent insuffisantes, et nous verrons aussi que leur amélioration suppose un certain nombre de conditions qui ne sont pas encore toutes réalisées.

(1) On peut citer aussi la fusion en un même document des programmes d'action régionale et des plans d'aménagement du territoire et la création du Comité des plans régionaux dans le cadre du plan de modernisation et d'équipement.

(2) Nord, Picardie, région parisienne, Centre (pays de la Loire), Haute Normandie, Basse Normandie, Bretagne, Ouest (Vendée, Maine), Poitou, Charente, Limousin, Aquitaine, Midi pyrénéen, Champagne, Lorraine, Alsace, Franche-Comté, Bourgogne, Auvergne, Rhône, Alpes, Languedoc, Provence, Corse.

A. — L'insuffisance des statistiques régionales.

Pour se rendre compte de l'insuffisance des statistiques régionales, on peut les classer par grandes divisions, soit en utilisant le cadre habituel des analyses de conjoncture : démographie, production, prix, salaires, revenus, consommation, etc. On peut aussi adopter une classification plus simple qui revient à retenir trois grands secteurs :

— la démographie ;
— l'activité économique ;
— l'activité sociale.

1° La démographie

Les statistiques régionales contiennent de nombreux renseignements sur la démographie. Mais, il s'agit, à peu près exclusivement, des renseignements fournis par les recensements qui sont, à l'heure actuelle, espacés de huit ans (1954 1962).

L'exploitation du recensement aboutit rapidement à la publication de chiffres nationaux, mais les chiffres régionaux ne sont publiés que plus tard. C'est ainsi qu'à l'heure actuelle viennent d'être publiés les résultats du recensement de 1954, par département.

On conçoit que ces renseignements soient difficilement utilisables par le conjoncturiste. Depuis 1954, la situation démographique s'est modifiée dans de nombreuses communes et dans de nombreux départements (1). Cette modification provient du mouvement naturel de la population, mais en partie seulement. En effet les migrations intérieures jouent un très grand rôle et aboutissent à modifier rapidement la population de certaines communes. S'il est possible de savoir par l'état civil le mouvement naturel de la population, *nous n'avons actuellement, aucun moyen* pour connaître les migrations intérieures, car les individus et les familles peuvent changer de résidence sans qu'il soit possible d'enregistrer ce changement.

Il convient de souligner que les variations démographiques dues aux migrations intérieures sont particulièrement importantes dans certaines circonstances et pour certains points du territoire. L'exode rural frappe plus ou moins toutes les régions agricoles françaises. Tantôt le phénomène s'accélère, tantôt il se ralentit sous l'influence de la conjoncture agricole

On constate dans certaines villes un afflux de population dû parfois à l'installation d'une industrie nouvelle, et on peut observer alors des phénomènes de croissance démographique rapide comparables aux fameuses « villes-champignons ». Citons le cas de la commune de Bagnols-sur-Cèze dont la population a quadruplé en quelques années à la suite de la construction de Marcoules et de l'activité des régions rhodaniennes voisines.

Les phénomènes politiques sont aussi des causes de migrations intérieures importantes. De nombreux Français d'Afrique du Nord qui s'installent actuellement en France, choisissent de préférence des régions méditerranéennes.

Il est facile de deviner les conséquences fâcheuses de notre ignorance en matière de migrations intérieures. Il est impossible à une mairie de prévoir le développement des services municipaux nécessaires pour faire face à un accroissement de population quand on ignore le chiffre de cette population. La marge d'erreurs que l'on commet actuellement dans l'évaluation de la population, dans la région parisienne, se chiffre par centaines de milliers d'unités. Mais on peut noter que même la population d'une ville moyenne comme Montpellier n'est pas connue à plus de 10 p. 100 près en 1961. Il est impossible, dans de telles conditions, de prévoir la carte scolaire, de prévoir l'évolution du marché du travail ; en un mot, il est impossible de faire une analyse de conjoncture et de faire un plan à moyen terme sans courir le risque de se tromper grossièrement.

2° L'activité économique

Les statistiques démographiques peuvent être présentées comme des statistiques « pures » ou statistiques techniques conçues au départ pour l'information statistique, ce qui n'est pas le cas pour toutes les statistiques.

Une telle distinction, au demeurant, est assez factice ; en effet, rappelons qu'à l'origine, la statistique se confond, plus ou moins avec la démographie. Qand on aborde l'étude de l'activité économique, on se trouve en présence de documents chiffrés qui sont aussi de véritables statistiques. Ces documents ont été établis et publiés par des statisticiens à des fins statistiques ; des textes (la loi de 1951) régissent les conditions dans lesquelles ces statistiques sont élaborées (obligation de réponse et secret professionnel).

Mais on trouve aussi, dans l'étude de l'activité économique, des documents chiffrés qui n'ont pas été établis à des fins statistiques et qui constituent des « sous-produits » d'une activité administrative, « sous-produits » plus ou moins facilement récupérables par le statisticien.

On rencontre aussi des enquêtes de plus en plus fréquentes qui portent sur tel ou tel secteur de l'activité économique et qui peuvent être retenues par le conjoncturiste régional ou par le planificateur. Ces enquêtes sont dues, tantôt à l'initiative des administrations, tantôt à l'initiative des organisations professionnelles.

a) *Les statistiques « techniques »*

Nous désignons par cette expression, faute de mieux, les véritables statistiques, celles qui ont été établies pour l'information statistique.

Il faut signaler, en premier lieu, les statistiques agricoles. Elles sont publiées depuis fort longtemps par le ministère de l'Agriculture. Elles ont donné lieu à de nombreuses critiques qui ont été reprises notamment dans le rapport de M. Robin (1956). Rappelons pour mémoire ces critiques :

Les statistiques agricoles comportent beaucoup de lacunes. Elles sont relatives uniquement à la production et au cheptel. Elles sont discutables ; certaines d'entre elles sont assez satisfaisantes (production du vin, production des céréales). Par contre, certaines autres sont très contestables : production de lait, de viande ; et parfois, on se trouve devant une véritable carence : fruits et légumes, volailles, etc.

La fragilité des statistiques agricoles est attestée par la variation de la méthode suivie dans leur établissement. Cette méthode a oscillé entre la déclaration obligatoire par les intéressés et l'estimation par les fonctionnaires du ministère de l'agriculture qui sont malheureusement mal préparés à cette tâche.

Le Conseil économique et social dans le rapport de M. Robin signale l'insuffisance des moyens mis en œuvre pour l'élaboration des statistiques agricoles et propose, dans son avis, les réformes nécessaires.

Ajoutons encore que les statistiques agricoles sont publiées par département avec plusieurs années de retard et que le conjoncturiste ne peut guère les utiliser.

Si on passe de la production agricole à la production industrielle, on n'est guère plus favorisé, du moins dans le cadre de la région. Les renseignements statistiques sont ici plein de lacunes. Nous n'avons presque pas de chiffres sur la production industrielle régionale. Nous pouvons, certes, connaître la consommation régionale d'énergie, grâce à l'E. D. F. Nous pouvons connaître la production régionale de charbon grâce aux houillères ou au service des mines. Nous pouvons avoir des indications sur les transports, notamment sur les transports ferroviaires, la S. N. C. F. disposant de nombreuses statistiques. Mais il est plus difficile de savoir quelque chose sur l'activité des transports fluviaux ou des transports routiers.

Nous pouvons obtenir aussi quelques renseignements sur l'activité du bâtiment par le nombre de permis de construire qui sont délivrés, mais cette statistique est aléatoire, car il n'est pas sûr que la délivrance d'un permis de construire corresponde à l'ouverture d'un chantier.

La statistique des logements terminés n'est guère plus probante, car elle ne saisit que les logements qui ont été primés (ceux qui ont fait l'objet d'un certificat de conformité).

Il arrive souvent qu'un chiffre régional de la production est transmis, pour être centralisé, au niveau national sans être arrêté au niveau de la région. Il en est ainsi pour un très grand nombre de grandes entreprises pour lesquelles il est impossible de faire l'imputation de la production entre les divers établissements qui les composent et qui sont dispersés dans plusieurs régions.

Ceci nous conduit à la distinction bien connue des entreprises et des établissements (1) qui soulève de nombreuses dif-

(1) Heureusement que, sans attendre la publication des chiffres départementaux, l'I. N. S. E. E. avait effectué un sondage au 1/20, qui a fait l'objet d'une publication peu de temps après le recensement.

(1) L'établissement est un groupe de personnes travaillant en commun, en un lieu déterminé, pour le compte d'une même autorité directrice. Ce groupe peut d'ailleurs se réduire à une seule personne. L'établissement est donc caractérisé par trois composantes : une activité collective, un lieu (pratiquement une adresse), une autorité directrice ou exploitant. L'exploitant peut être propriétaire ou gérant libre de l'établissement ; il peut être une personne physique ou une personne morale.

L'entreprise est une organisation économique, de forme juridique déterminée (propriété individuelle ou collective), constituée pour la production de biens destinés à la vente, ou pour le négoce de ces biens ou pour la fourniture des services rémunérés. Une entreprise est donc une firme industrielle, commerciale ou artisanale ; elle peut comprendre un ou plusieurs établissements.

ficultés dans tous les travaux de conjoncture régionale ou de comptabilité régionale.

Dans certains cas, on se trouve devant une difficulté voisine de la précédente et qui peut être théoriquement insoluble : où se trouve l'établissement, dans le cas d'une entreprise de transport ? Et ne faudrait-il pas poser une question analogue pour les chantiers ?

Une autre difficulté, non moins grande, est celle de l'identification de certains établissements dont l'activité est polyvalente. Ce sont là des problèmes de classification et des problèmes de définition, mais il ne faut pas oublier que toute statistique commence par une définition et par une classification et bute inévitablement sur ces difficultés premières.

Le fichier des établissements industriels et commerciaux, rappelons-le, est un fichier général de référence, il est tenu par l'I. N. S. E. E. et est constitué à partir de l'inventaire des employeurs de la sécurité sociale et des redevables des divers impôts qui frappent les entreprises industrielles, commerciales et artisanales.

Donc, originairement, le fichier des établissements a été une sorte de statistique administrative ou fiscale, et il est devenu de nos jours l'un des services les plus importants de l'I.N.S.E.E. à partir d'un « sous-produit » administratif statistiquement amélioré.

Mais une telle évolution n'a pas eu lieu dans tous les cas, et on se trouve aujourd'hui devant de nombreuses statistiques établies dans un but administratif et que le statisticien et l'économiste essaieraient, tout naturellement, d'utiliser, pour faire la conjoncture régionale ou la comptabilité régionale.

b) *La statistique « sous-produit » d'une activité administrative.*

On peut appliquer la qualification précédente aux statistiques fiscales qui sont relatives à l'activité de l'administration des finances : calculer et percevoir l'impôt.

Il est bien évident que l'économiste et le conjoncturiste peuvent tirer des renseignements utiles des statistiques fiscales. Cependant, l'instrument risque d'être mal adapté aux services qu'on lui demande. Il suffit de rappeler les calculs de M. de Foville, à partir de l'annuité successorale, pour évaluer la fortune privée des Français. Citons quelques exemples plus récents.

On peut utiliser la taxe de 5 p. 100 sur les salaires pour avoir une idée de l'activité dans le secteur industriel et commercial, mais cela ne va pas sans difficulté, car il faut tenir compte des dérogations fiscales et surtout de la possibilité, pour les entreprises, de faire leur déclaration au siège social qui se trouvera parfois fort éloigné de la région que l'on étudie.

Les statistiques fiscales sur le chiffre d'affaires peuvent être également utilisées par le conjoncturiste régional. Mais, ici encore, il peut y avoir, pour l'entreprise, déclaration au siège social.

D'autre part, il y a défalcation de la taxe à la valeur ajoutée, sur les investissements. Il faut donc faire subir aux statistiques fiscales des corrections importantes dès qu'on veut atteindre, à travers ces statistiques, le niveau d'activité de l'industrie et du commerce dans la région.

Les statistiques de l'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux encourent les mêmes difficultés. Il y a déclaration au siège social et il ne faut pas oublier que 50 p. 100 des bénéfices français sont déclarés dans le département de la Seine.

Ces statistiques « sous-produit » de l'activité administrative pourraient être améliorées et, dans une certaine mesure, publiées au niveau de la région ou communiquées à ceux qui ont la charge de faire la conjoncture régionale ou d'établir le plan régional.

c) *Les enquêtes.*

Nous connaissons les enquêtes auprès des chefs d'entreprise. Renouvelées, périodiquement, par l'I. N. S. E. E. ces enquêtes ont pour but de nous renseigner sur les prévisions des entrepreneurs et constituent un indicateur précieux pour la conjoncture nationale. Mais, en règle générale, elles sont inutilisables telles quelles pour nous donner des renseignements régionaux, car l'échantillon national peut être parfaitement significatif, mais le « sous-échantillon » régional ne peut pas permettre de tirer des conclusions au niveau de la région. Il faut alors se livrer à des études complémentaires, ou bien concevoir des enquêtes qui soient faites dans le cadre même de la région, c'est-à-dire soit des monographies, soit des sondages dont le plan a été adapté aux données régionales. On peut faire une observation analogue pour la grande enquête agricole de 1955 qui devait être complétée par une série de sondages à échantillons « tournants ».

Ces études, pour si intéressantes qu'elles soient au niveau national, ne pouvaient guère donner des renseignements utiles au niveau de la région.

La difficulté des enquêtes régionales n'a pas rebuté un certain nombre d'enquêteurs, privés ou publics, qui ont entrepris, parfois, des tâches au-dessus de leurs forces et dont les initiatives ont contribué à discréditer les études statistiques régionales. On peut se demander si le comité de coordination des enquêtes statistiques qui siège à l'I. N. S. E. E., ne devrait pas être décentralisé et s'il ne faudrait pas opérer une sorte de sélection en confiant à un organisme régional le soin de filtrer les diverses initiatives des auteurs d'enquêtes régionales.

3° L'activité sociale

Pour mesurer l'activité sociale dans la région nous retrouvons les mêmes problèmes et les mêmes difficultés que nous avons déjà rencontrés dans la mesure de l'activité économique.

a) *Les statistiques « techniques ».*

Les services de la main-d'œuvre établissent des statistiques relatives au marché du travail, qui ont le double mérite d'être rapidement connues et parfaitement décomposées ; l'économiste et le conjoncturiste ont donc à leur disposition dans le cadre départemental et régional, des chiffres intéressants. Certes, les statistiques de l'emploi encourent des critiques, mais du moins, existent-elles et sont-elles disponibles en temps utile ! Rappelons pour mémoire, que les statistiques du chômage sont liées à la création des fonds de chômage, que les statistiques des demandes d'emploi et celles d'offres d'emploi ne saisissent qu'une fraction de la demande réelle et de l'offre réelle. Mais ces critiques sont aussi valables pour beaucoup d'autres statistiques.

En ce qui concerne les prix, nous avons simplement à notre disposition les relevés de l'I. N. S. E. E. dans les villes où siège une direction régionale. Ces données sont très insuffisantes pour se faire une idée correcte des prix régionaux et de leur évolution.

b) *La statistique « sous-produit ».*

Nous n'avons pas les statistiques des revenus régionaux. Par contre, nous pouvons essayer d'atteindre ces revenus d'une façon indirecte, à travers l'activité de certaines administrations :

Nous savons déjà que les salaires peuvent être calculés à partir des statistiques fiscales. On peut aussi utiliser les statistiques de la sécurité sociale et celles de la mutualité sociale agricole (ou des divers autres régimes : mines, S. N. C. F., E. D. F., etc...) mais les statistiques sociales soulèvent quelques difficultés : d'abord les cotisations sont plafonnées et tout changement dans le plafond des cotisations sociales modifie la signification des versements globaux contrôlés par l'organisme.

D'autre part, toutes les catégories sociales ne sont pas assujetties aux divers régimes de sécurité sociale. Il en est ainsi pour les artisans. Il en était ainsi pour les agriculteurs jusqu'au 1er avril 1961. Pour ces derniers, on peut noter que l'assujettissement à l'assurance-maladie-chirurgie des exploitants agricoles ne facilitera pas l'information statistique relative à cette catégorie, car l'obligation de l'assurance s'accompagne du libre choix de l'assureur, de sorte que les exploitants agricoles seront distribués entre un très grand nombre d'organismes publics ou privés.

On a fait observer très justement que les statistiques des organismes de sécurité sociale ne soulèvent pas les mêmes appréhensions que les statistiques fiscales de la part des assujettis. On peut penser avec raison que les questionnaires seront remplis avec plus d'exactitude pour les premières que pour les secondes.

On peut chercher à calculer les revenus des entreprises au niveau de la région : par exemple, dans le secteur agricole, il n'est pas impossible de se livrer, pour la région à un calcul analogue à celui qui est établi chaque année pour la nation et dont nous avons vu les difficultés dans un récent rapport (1).

Cependant une telle tâche est difficile et suppose des moyens qu'on n'a pas actuellement.

On n'est guère mieux placé quand il s'agit des revenus des entreprises industrielles et commerciales. On peut cependant s'adresser, ici encore, aux statistiques financières. C'est ainsi que, pour chaque département, les résultats des B. I. C. sont publiés globalement. Malheureusement, ces publications ont lieu avec beaucoup de retard. Quand le B. I. C. est calculé sur le béné-

(1) Etude du revenu de l'agriculture et des agriculteurs, rapport au Conseil économique et social, 8 mars 1960.

fice réel, on connaît le résultat départemental deux ans après ; quant aux « forfaits », ils sont calculés tous les deux ans avec deux ans de retard.

Il est bien évident que les statistiques fiscales dont nous parlons ne présentent aucun intérêt pour le conjoncturiste. Si l'économiste veut les utiliser, il faut qu'il les soumette à beaucoup de critiques. D'abord, les statistiques fiscales sont entachées de fraudes, ensuite, elles sont trop globales ; il conviendrait de publier leur ventilation par secteur. Cette ventilation existe dans les dossiers de l'administration fiscale. Malheureusement, elle se heurte à une difficulté qui, dans certains cas, est insurmontable, celle du secret statistique. Un tel inconvénient ne se présente pas sur le plan national, mais on peut le trouver réellement dans le cadre de la région.

c) *Les enquêtes.*

De nombreuses enquêtes intéressent l'activité sociale, mais nous nous trouvons devant les mêmes difficultés que pour celles qui concernent l'activité économique. Nous pouvons répéter, pour les études sur la consommation faites par le C. R. E. D. O. C., ce que nous avons dit tout à l'heure pour les enquêtes faites auprès des chefs d'entreprise. Rappelons, par exemple, qu'en 1956, l'échantillon du C. R. E. D. O. C. a été fait avec un taux de 1/625 valable pour la France entière. Ce taux d'échantillonnage serait beaucoup trop faible pour une région.

***

Nous venons de voir que les statistiques régionales sont déjà nombreuses, mais qu'elles sont assez inégales et un peu disparates. Nous avons vu, surtout, qu'il existe des possibilités considérables d'enrichissement et d'amélioration de ces statistiques.

Il serait facile d'arrêter, au passage, un certain nombre de renseignements régionaux qui sont actuellement transmis, pour être totalisés au sommet, sans faire l'objet d'une publication régionale et sans qu'il soit toujours possible au chercheur de les retrouver.

Il serait aussi possible d'améliorer un certain nombre de statistiques administratives pour en faire un instrument valable au niveau de la région.

Il ne serait sans doute pas impossible de concilier les exigences du secret statistique et la communication des statistiques régionales disponibles aux personnes qui font des études économiques et sociales (conjoncture régionale, plan, etc...).

Enfin, il ne serait pas impossible non plus de coordonner les enquêtes régionales et les enquêtes nationales qui touchent à un même sujet pour enrichir les matières premières statistiques dont dispose la région.

Nous allons voir à quel prix on pourrait obtenir de tels résultats.

B. — **Les conditions du progrès des statistiques régionales.**

L'amélioration des statistiques régionales est un problème de technique mais aussi un problème de psychologie.

Il convient d'améliorer le climat, encore peu favorable au développement de la statistique, et il faut ensuite doter la recherche statistique des moyens convenables.

1° Le climat psychologique peu favorable a la statistique

L'intervention de la statistique dans le domaine économique est assez récente et le manque général de culture statistique se traduit souvent par des manipulations abusives dont l'artifice échappe au plus grand nombre de nos concitoyens, parfois même aux plus éminents. Et ce manque de culture se traduit par des jugements erronés. N'a-t-on pas entendu une haute personnalité du monde des lettres qualifier la statistique de « charlatanisme d'Etat au service de toutes les tyrannies » ?

Le courant individualiste au dix-neuvième siècle est allé dans le même sens au nom du secret des affaires, au nom du respect de la vie privée de l'individu.

Or, quand il s'agit de statistiques régionales, le déclassement de la région ajoute ses effets à la méfiance soulevée par les statistiques.

Les grandes administrations publiques ont leur siège à Paris et leurs préoccupations sont en général globales ; elles ont naturellement tendance à faire passer d'abord leurs besoins globaux, c'est-à-dire les besoins nationaux, et à renvoyer à plus tard les besoins locaux. Les relevés numériques régionaux sont effectués presque toujours, dans les enquêtes, en vue d'une opération nationale et ne sont nullement conçus au départ comme une catégorie régionale.

Il y a plus : le centralisme parisien a créé un état d'esprit peu favorable à la diffusion du renseignement régional, qu'il s'agisse du renseignement statistique ou de toute autre information. Il n'y a nulle raison, pense-t-on souvent à Paris, pour que le provincial donne une information au provincial, si Paris n'a pas donné préalablement son accord. La province est intégrée si profondément à Paris qu'elle n'a pas le droit de se connaître elle-même sans l'autorisation parisienne.

L'observation précédente, valable pour beaucoup de grandes administrations, l'est également pour un certain nombre d'entreprises privées, de standing national (1).

Le problème que nous évoquons n'est donc pas uniquement un problème technique. Il ne suffit pas de décider qu'on va décentraliser la France et « déverticaliser » les statistiques. Pour avoir quelques chances de réussir un tel projet, il faut aussi décentraliser les esprits.

Or, il est difficile de transformer l'état de chose actuel contre lequel ont réagi les hommes les plus clairvoyants du pays.

En effet, on se heurte à des habitudes bien établies qui ne se modifieront sans doute que progressivement, et pour faciliter cette évolution favorable, il conviendrait, semble-t-il, d'éviter un certain nombre d'erreurs.

Les entreprises et les ménages se plaignent souvent de la multiplicité des questionnaires auxquels ils se trouvent invités à répondre. Ces questionnaires semblent parfois faire double emploi les uns par rapport aux autres ; de plus, ils sont quelquefois inintelligibles, car trop de personnes sont portées à oublier que l'enquête statistique est une technique et qu'elle ne peut être menée à bien que par des gens de métier.

Il est bien évident que la multiplication des enquêtes statistiques par les administrations ou par les organismes publics ou privés, devrait donner lieu à contrôle et à coordination.

Certes, les besoins de l'information sont nombreux et variés. Les demandeurs de renseignements chiffrés sont légion ; en dehors des solliciteurs habituels, citons : le Plan, les Sociétés d'économie mixte chargées des grands aménagements régionaux, les organisations professionnelles (coopératives, syndicats, etc.), les bureaux d'étude, les journaux, les laboratoires publics ou privés, etc.

Nous sommes donc conduits à conclure que, pour améliorer les statistiques régionales, il faut créer un climat psychologique favorable et aussi développer l'enseignement de la statistique et répandre une véritable culture statistique. Mais cela, de toute évidence, ne suffira pas. Il faut, en outre, mettre en œuvre des moyens convenables pour la collecte et pour la publication des renseignements.

2° Les moyens a mettre en œuvre

La diffusion des connaissances est une affaire de long terme, mais déjà les progrès sont rapides. Il y a quelques années à peine, les statistiques n'étaient enseignées nulle part, sauf à la faculté des sciences de Paris. Aujourd'hui, l'enseignement de la statistique est inscrit dans le programme des grandes écoles et aussi dans ceux des facultés de droit et des sciences économiques.

Tout le monde convient, de nos jours, que l'économiste, le géographe, l'astronome, le physicien, le biologiste, le médecin, etc. ont tous besoin de l'outil statistique. Dans la liste des métiers officiellement reconnus et catalogués, on trouve maintenant le statisticien, le conjoncturiste et on commence même à parler de l'ingénieur économiste.

Cependant, en attendant l'évolution des esprit qui commence à se produire, et pour accélérer cette évolution, il convient d'améliorer sensiblement l'outillage nécessaire au conjoncturiste régional.

Cette amélioration exige des hommes et des équipements.

a) *Les statisticiens régionaux.*

Dans son avis de 1956, déjà évoqué, le Conseil économique a demandé la formation de statisticiens agricoles rompus à toutes les sciences agronomiques et dotés d'une formation statistique « qui leur permette d'assurer la bonne exécution des enquêtes intéressant l'agriculture et l'exploitation correcte des résultats ».

Le même rapport insiste sur la nécessité de la collaboration entre l'I. N. S. E. E. et le ministère de l'agriculture et attire l'attention sur « la coopération active du milieu agricole » dont le concours est nécessaire à tous progrès véritables de la statistique agricole.

(1) L'élargissement du marché a poussé dans le même sens. Jadis, les industriels de province, dans bien des cas, s'intéressaient principalement au marché régional ; ils pensent aujourd'hui à l'Europe ; les statistiques nationales ou internationales présentent pour eux plus d'intérêt que les statistiques régionales.

Le rapport précité souligne, dès 1956, la nécessité d'une décentralisation régionale du service chargé de dresser les statistiques agricoles.

« Sur le plan régional, des services pourraient être constitués par l'affectation, dans les villes, sièges des directions régionales de l'I. N. S. E. E. et selon l'ordre d'urgence des besoins, de statisticiens agricoles formés, comme il est dit ci-dessus, avec la responsabilité entière des travaux statistiques dans la région considérée, en coopération étroite avec l'I. N. S. E. E., les directeurs départementaux des services agricoles et les organisations professionnelles (1). »

Aujourd'hui, avec la politique des économies régionales, de nouveaux besoins apparaissent, ou plus exactement, l'ensemble des besoins régionaux se précise. Il ne s'agit pas seulement de statistiques agricoles régionales, mais aussi de conjonctures régionales et de programmes régionaux. Il semble souhaitable que, dans chacune des vingt et une régions de programme, un statisticien spécialiste des problèmes régionaux soit mis, sans tarder, à la disposition de l'échelon régional.

b) *Les équipements.*

La productivité du travail dépend du capital mis en œuvre par le travailleur. Le travail statistique n'échappe pas à cette loi, surtout de nos jours, à mesure que la statistique devient de plus en plus justiciable de la mécanographie.

On peut se demander, à ce propos, jusqu'à quel point l'emploi de l'outillage de plus en plus puissant n'entraînera pas, demain, la concentration de la statistique et n'ira pas contre l'idée de région.

En réalité, cette crainte ne semble pas à redouter. On peut parfaitement concevoir un matériel central, installé à Paris, et interrogé directement par la province. Ceci suppose, bien entendu, des liaisons électriques directes, mais de telles installations sont techniquement possibles, et on les trouve déjà réalisées aux Etats-Unis. La solution précédente n'est d'ailleurs pas la seule. On pourrait aussi envisager d'installer dans nos régions un équipement lourd dont le plein emploi serait obtenu grâce à plusieurs utilisateurs locaux groupant leurs besoins.

En aucune façon, le progès technique ne peut constituer un obstacle sérieux à l'activité croissante de la région, à son effort intellectuel, à son information économique et statistique.

En conclusion, nous voyons que les statistiques régionales sont susceptibles d'être enrichies à partir de nombreuses sources encore inexploitées ; elles peuvent être enrichies aussi à l'occasion des grandes enquêtes nationales en retenant au passage le renseignement numérique transmis jusqu'ici sans aucun souci d'information régionale (2).

Cependant l'amélioration des statistiques régionales exigera une transformation à long terme des esprits, c'est-à-dire un patient effort d'éducation.

En attendant, et pour répondre aux besoins de plus en plus nombreux des études régionales, il semble que certaines mesures s'imposent d'urgence : il convient de mettre à la disposition de l'échelon régional des statisticiens spécialement informés des problèmes régionaux.

DEUXIEME SECTION

LA CONJONCTURE REGIONALE

L'amélioration des statistiques régionales est la condition première d'une meilleure conjoncture. Cependant l'indigence des moyens actuels n'a pas arrêté les conjoncturistes régionaux. Ces derniers ne se demandent pas si la conjoncture régionale est possible ou non : ils la font. Ils ne se demandent pas, non plus, si ce qu'ils font est excellent ou médiocre : ils savent qu'ils commencent, qu'ils tâtonnent et que les résultats iront en s'améliorant.

Nous allons analyser cet effort.

A. — Pour et contre la conjoncture régionale.

Bien que les conjoncturistes régionaux s'efforcent de prouver le mouvement en marchant, on peut se demander s'il est possible de faire un diagnostic périodique de conjoncture régionale et même si un tel effort mérite d'être tenté.

(1) *J. O.*, 8 août 1956, page 592.

(2) Tout récemment un accord est intervenu au sein de l'I. N. S. E. E. avec le concours du comité de coordination des enquêtes statistiques pour obtenir la ventilation régionale des renseignements qui ont été collectés et totalisés à l'échelon national. Aux termes de ce protocole les organisations professionnelles agréées pour la collecte des matériaux statistiques devront procéder à la ventilation par département et par région.

Les raisons de douter de l'utilité d'une telle entreprise sont nombreuses.

D'abord, on peut noter que la région n'est pas encore une réalité bien consistante, du moins dans la plupart des cas. En effet, chaque région de programme est constituée par un agrégat de départements voisins, or, on constate souvent des hésitations et des tiraillements quand il s'agit d'affecter certains départements à telle région plutôt qu'à telle autre. Les départements-charnières (ceux qui participent, en même temps, à la vie économique et sociale de deux régions voisines) sont nombreux et chacun de ces départements, par sa présence, compromet, dans une certaine mesure, l'unité de la région à laquelle il se trouve rattaché officiellement.

Ensuite, on fait observer que les régions forment un ensemble assez disparate, du moins si on s'en tient à l'étendue territoriale de chacune d'elle. Il existe, en effet, des régions qui groupent deux départements, alors que certaines autres en rassemblent huit. La fourchette aurait pu être plus refermée. Il semble que dans les critères retenus, on a donné beaucoup d'importance à la démographie et bien peu à l'espace.

Enfin, l'unité administrative de la région manque encore de solidité. Les décrets de 1960 ont réalisé un sérieux effort de remembrement des administrations favorable à leur coordination et à leur productivité : les échelons régionaux des divers services ont été redécoupés de manière à épouser le cadre de la région de programme, mais l'unification n'est que partielle car toutes les administrations n'ont pas été touchées par la réforme et il subsiste encore de nombreuses discordances.

On peut ajouter que la réforme en cours d'exécution, n'est pas réalisée partout dans sa lettre et moins encore dans son esprit. Sur vingt et une régions de programme, neuf seulement ont eu leur plan publié. Les comités d'expansion n'existent pas partout et la conférence des préfets repose sur un principe administratif d'une efficacité douteuse : celui de l'égalité de tous les préfets de la région à l'égard desquels le préfet coordinateur semble jouer le rôle d'un président de séance. Ce dernier n'a aucune autorité réelle sur des collègues trop humainement portés à voir dans la « région » une sorte de tutelle susceptible d'exercer sur leur propre département une sorte de domination et sur leurs prérogatives un insupportable empiètement.

Un autre problème mérite d'être évoqué à l'occasion de la délimitation des circonscriptions régionales de la France, c'est celui de l'harmonisation entre les découpages régionaux préparés en France par notre administration et les découpages régionaux préparés sur le plan international, par exemple, dans le cadre du Marché commun. Il ne faudrait pas que l'effort de réorganisation administrative fait par notre pays, soit bouleversé, demain, par un autre découpage d'origine supranationale.

Ce danger n'a pas échappé aux services du commissariat général au Plan qui s'efforcent d'accorder le nombre de nos circonscriptions d'action régionale au nombre des régions souhaitées par la Communauté économique européenne sans avoir, pour autant, à couper les limites de nos circonscriptions arrêtées en 1960. Il semble que la concordance souhaitable pourra être réalisée en regroupant un certain nombre de régions de programme trop petites à l'échelle de l'Europe. De même qu'une région de programme est formée par plusieurs départements, la région « européenne » de la Communauté économique pourrait être formée par plusieurs régions françaises juxtaposées (1).

On peut se poser une question analogue à l'occasion de la conjoncture régionale : la région actuelle n'est-elle pas trop petite pour servir de cadre à une bonne analyse de conjoncture ? En réalité, la région n'est qu'une superposition de champs de forces qui coïncident plus ou moins bien. La région de conjoncture est une catégorie comme la région agricole ou la région commerciale.

En dépit de ces difficultés, la notion de région s'impose peu à peu. Comme la nécessité de l'action des critères de la région sont encore discutés, les contours de la région donnent lieu à contestations, mais en France, dorénavant *les régions existent.*

Même si les découpages actuels doivent être retouchés, la région de programme apparaît déjà, et apparaîtra sans doute de plus en plus comme le cadre principal de l'action administrative et du Plan. Quelles que soient les résistances des vieilles structures et des vieilles habitudes, un cadre opérationnel plus large que le département et plus petit que la nation est devenu nécessaire à la politique des aménagements régionaux et à la décentralisation du Plan national.

(1) Par exemple, le Sud-Ouest de la France serait formé par l'association de trois circonscriptions : Aquitaine, Poitou-Charente, Midi-Pyrénées, de même que le « balcon » méditérranéen formerait une région du Marché commun par la réunion du Languedoc de la Provence et de la Corse, etc.

La fragilité de la région naissante ne saurait donc, semble-t-il, constituer un argument sérieux contre l'étude de la conjoncture régionale, mais on peut se demander si la prévision à court terme est possible dans le cadre régional (sans discuter pour autant la solidité ou la validité de ce cadre).

En effet, l'économie régionale est loin de constituer un ensemble cohérent comparable à l'économie nationale ; un certain nombre de constituants essentiels lui font défaut. Il n'existe ni une monnaie à l'intérieur de la région, ni une douane sur ses limites. La statistique régionale ne parvient à saisir ni les flux de marchandises, ni les flux monétaires et financiers qui traversent les frontières de la région. La conjoncture régionale, comme la comptabilité régionale, sera difficile à analyser car l'économiste est privé, pour de telles études, de ces balances précieuses dont il peut disposer quand il étudie l'économie de la nation.

Il résulte de ces insuffisances et de ces lacunes que les liens économiques entre la région et la nation sont mal connus et difficiles à saisir, et il en est de même des liaisons économiques inter-régionales. Nous ignorons les incidences sur la nation d'un investissement régional et, réciproquement, nous ne savons pas quelles seront les conséquences régionales particulières de telle ou telle décision économique prise pour l'ensemble du pays. Nous ne savons pas davantage quelles seront les conséquences de l'irrigation du Bas-Languedoc sur le développement de telle autre région voisine ou lointaine dont l'économie se trouvera freinée ou stimulée par le développement languedocien.

Et pourtant, en dépit de ces difficultés qui rendent l'effort du conjoncturiste régional toujours difficile et parfois aléatoire, il semble que cet effort mérite d'être tenté et que la section de la conjoncture du Conseil économique et social a eu raison de s'engager dans la voie de l'analyse régionale.

Tout d'abord, cette analyse régionale apparaît comme un perfectionnement de la conjoncture nationale. Il est bon de décomposer les courbes globales pour savoir comment varient leurs éléments constitutifs. Une évolution progressive d'ensemble peut dissimuler des régressions locales qu'il sera utile de découvrir à temps et que, seule, la conjoncture régionale pourra révéler.

Ensuite, on peut rappeler qu'il existe dans certaines régions une économie dominante imprimant à ces régions une allure particulière. Le cas bien connu est celui du Languedoc dont l'agriculture se caractérise par la monoculture viticole (1). La conjoncture viticole, extrêmement sensible à cause des rendements annuels qui sont très fluctuants et des prix qui le sont encore davantage, connaît des périodes alternées de prospérité et de dépression qui superposent leurs mouvements à ceux de la conjoncture générale, tantôt pour en accentuer la tendance, tantôt pour la contrarier. A cause du caractère absolu de la monoculture, la crise viticole a souvent dégénéré en crise sociale dont les soubresauts peuvent être analysés et, dans une certaine mesure, prévus.

Un phénomène analogue, bien que moins accentué se rencontre dans la plupart des régions agricoles ou dans les régions qui se caractérisent par un secteur d'activité largement prépondérant (par exemple : tourisme sur la Cote d'Azur). D'une manière stricte, on pourrait dire que seules les régions dont l'activité économique est analogue, par sa structure et par son mouvement, à celle de la nation peuvent se passer d'une analyse particulière ; dans ce cas, les courbes nationales et les courbes régionales évoluent parallèlement, mais, en général, il n'en est pas ainsi et une région se distingue toujours plus ou moins par un secteur dominant ou par une entreprise dominante. L'étude de la tendance à court terme, dans une région, se justifie souvent par d'autres raisons. Supposons — cas non théorique — une région en voie de transformation rapide : de nombreux chantiers pourront être ouverts en même temps. On peut prévoir un appel important sur le marché du travail, la pression sur les salaires locaux, la raréfaction de la main-d'œuvre, etc... Ces phénomènes prévisibles de la conjoncture locale sont importants. A l'inverse, la fermeture prochaine de plusieurs grands chantiers peut permettre de prévoir le chômage et de le prévenir par des mesures convenables. La conjoncture régionale, ainsi entendue, n'a rien d'une étude académique, elle débouche dans la politique économique, elle est « économie politique » au sens ancien du mot.

Enfin, il faut rappeler que le diagnostic de conjoncture régionale répond aux nécessités de la planification régionale. En effet, rappelons que la conférence des préfets doit suivre l'évolution du plan régional et en proposer les adaptations nécessaires après consultations du comité régioal d'expansion économique.

(1) Dans le département de l'Hérault le revenu viticole représente le tiers de l'ensemble du revenu départemental.

Le diagnostic périodique de l'économie régionale s'impose comme une tâche nécessaire à ceux qui ont pour mission de surveiller l'exécution du plan régional, d'en dégager les effets, d'en expliquer les échecs, d'en découvrir les lacunes.

Cet aspect très pratique de la conjoncture régionale aboutit à lier étroitement les analyses relatives au court terme et celles qui concernent le moyen et le long terme. On pourrait dire que la conjoncture et le moyen terme sont plus intimement mêlés à l'échelon régional qu'ils ne le sont à l'échelon national où l'on peut séparer plus facilement ces deux catégories d'études et même les confier à des organismes différents.

L'observation précédente dépasse le diagnostic économique et atteint la finalité de la statistique qui n'est pas tout à fait comparable à Paris et en province.

En effet, on peut concevoir, au niveau national, une certaine statistique qui ne soit pas liée immédiatement à l'étude économique, à la démographie, à la conjoncture, à la comptabilité économique. En province, l'étude de la statistique débouche nécessairement dans la prévision à court terme, et dans la prévision à moyen terme.

L'étude de la *statistique pour la statistique* ne se conçoit guère au plan local. Si les chiffres locaux ne sont pas prolongés par des études de conjoncture, ou de comptabilité régionale, ils restent des chiffres « en l'air ». On dirait que la statistique régionale ne se suffit pas à elle-même, elle doit être replacée dans son cadre qui est celui de la vie régionale où elle reprend toute sa signification concrète, toute sa portée pratique.

C'est ainsi que la conjoncture régionale apparaît, en fin de compte, comme l'un des buts, comme l'une des destinations, mais aussi comme l'une des justifications de la statistique régionale.

L'observation qui précède ne saurait nous dissimuler les difficultés et les particularités de la conjoncture régionale, mais c'est une raison de plus pour ne pas la rejeter.

B. — Les méthodes d'établissement de la conjoncture économique régionale.

Nous pouvons étudier les méthodes d'établissement de la conjoncture économique régionale à travers les divers bulletins publiés dans un certain nombre de régions françaises.

L'étude de ces documents révèle une grande diversité dans les résultats et aussi dans les méthodes utilisées (voir annexe).

Les divers procédés d'investigations peuvent être regroupés en deux chapitres :

— *la méthode des indicateurs régionaux ;*
— *la méthode de la consultation régionale.*

1° Les indicateurs régionaux

Une tentative intéressante se retrouve dans un grand nombre de conjonctures économiques régionales (Marseille, Rennes, Nancy, Lille, Toulouse, etc.). Cette tentative consiste à établir un véritable indice régional de la consommation d'électricité. Certes, les conjoncturistes régionaux savent bien qu'un tel indice ne peut constituer à lui seul un baromètre parfait, car les divers secteurs d'activité sont plus ou moins tributaires de l'énergie électrique. Cependant, l'évolution d'un tel indice donne des indications intéressantes sur le plan de la région.

Certains conjoncturistes régionaux sont allés plus loin et ils ont essayé d'élaborer un véritable indice régional de la production industrielle. La tentative est très incertaine, car nous avons vu déjà la rareté des statistiques de la production au niveau de la région. En général, les chercheurs partent du chiffre d'affaires des grandes entreprises ; tel est le cas à Lyon où 450 entreprises de la région Lyon-Saint-Etienne sont régulièrement suivies, ou encore à Toulouse où un indice du chiffre d'affaires est établi à partir des entreprises industrielles les plus importantes.

Une autre méthode utilisée est celle des tests conjoncturels qui sont employés par l'I. N. S. E. E. dans son enquête périodique auprès des chefs d'entreprise. Le conjoncturiste régional cherche à profiter de l'enquête nationale en relevant au passage les renseignements qui sont récoltés pour l'enquête nationale.

Malheureusement, comme nous l'avons dit, le sous-échantillon régional est trop petit pour être représentatif. Dans certaines régions, on essaie de surmonter cette difficulté et on complète le sous-échantillon régional retenu pour l'enquête nationale en l'élargissant pour qu'il ait une valeur représentative au niveau même de la région ; telle est la méthode suivie à Bordeaux.

Il semble pourtant qu'il est très difficile d'établir un indice de la production industrielle et fort peu d'instituts régionaux ont osé tenter une telle entreprise.

Le plus souvent, au lieu de calculer un véritable indice régional de la production, on s'en tient à des indicateurs régionaux plus ou moins représentatifs de la conjoncture.

Partout, on utilise les statistiques de l'emploi qu'on obtient à partir des services de la main-d'œuvre. Bien souvent, les statistiques de l'emploi sont recoupées par des statistiques fiscales provenant de la perception de la taxe de 5 p. 100. Parfois aussi, le conjoncturiste opère un deuxième recoupement des statistiques du travail au moyen de celles de la sécurité sociale et de celles de la mutualité sociale agricole.

Dans toutes les régions on s'inquiète plus ou moins des prix régionaux. Pour les prix de détail, on utilise partout les relevés de l'I. N. S. E. E. dans les villes où siège une direction régionale. Parfois, un indice des prix est calculé pour un produit régionalement important : tel est le cas à Montpellier où le Centre régional des études économiques calcule un indice du prix du vin dans la région languedocienne. A Lyon, on calcule périodiquement un indice des prix de la consommation familiale et un indice des prix de gros. A Lille, un indice du chiffre d'affaires des commerces de détail est calculé à partir d'un échantillon portant sur plus de 500 entreprises et cet indice est corrigé par l'indice des prix et, de plus, il est désaisonalisé. On peut ainsi suivre l'évolution de la consommation dans la région du Nord.

Toutes les analyses de conjoncture font mention des achats de biens durables (automobiles, télévision, radio, etc.). Bien souvent, on tient compte des ventes de machines agricoles. On utilise ici les statistiques de l'I. N. S. E. E. et quelquefois celles qui sont fournies par le service du génie rural.

Dans toutes les analyses de conjoncture régionale, on tient compte également de certains indicateurs relatifs aux transports : l'activité de la S. N. C. F. et parfois les transports routiers et les transports fluviaux. La statistique des wagons chargés qui fait l'objet de certaines critiques n'est pas toujours employée. De plus, on voit apparaître les renseignements sur les télécommunications au niveau de la région (Marseille-Montpellier).

Dans la plupart des analyses régionales de conjoncture, on utilise quelques indicateurs financiers : les dépôts dans les caisses d'épargne, les compensations bancaires, le bilan des caisses régionales de crédit agricole, et on commence à connaître des chiffres régionaux relatifs aux chèques postaux.

Quelques analyses régionales s'efforcent de saisir l'évolution des stocks et l'évolution des carnets de commandes (Nancy, Toulouse).

On pourra trouver dans le tableau ci-après la liste par secteur économique des principaux indicateurs utilisés par les conjoncturistes régionaux.

Principaux indicateurs utilisés pour la conjoncture régionale.

a) En agriculture.

Le plus souvent renseignements des directions des services agricoles.

En général :

Données météorologiques.
Productions.
Prix.

Quelquefois :

Consommations d'engrais.
Statistiques des assurances agricoles.
Quantités de produits commercialisés.

b) Dans l'industrie.

Le plus souvent :

Les consommations d'énergies.
Productions d'entreprises particulières (nationalisées ou pas mais toujours de grandes entreprises régionales).
Nombre de logements autorisés et terminés.
Indications provenant de l'enquête auprès des chefs d'entreprise.
Renseignements provenant du ministère du travail.

Quelquefois :

Indice régional du chiffre d'affaires particulier à une région et calculé par l'I. N. S. E. E.
Montant de la T. V. A.
Montant des ventes diverses.
Renseignements fournis par les syndicats professionnels.

c) Commerce.

Le plus souvent :

Indices régionaux du chiffre d'affaires calculés par l'I. N. S. E. E.
Données des enquêtes économiques.
Créations et radiations de fonds de commerce.

Quelquefois :

Recouvrement des taxes locales.
Ventes de produits spécifiques.
Evolution des prix de détail.

d) Emploi.

Les renseignements fournis par le ministère du travail sont utilisés dans tous les cas. Pour les centres qui les utilisent, il faut citer aussi l'enquête auprès des chefs d'entreprise.

En outre, quelquefois :

5 p. 100 (salaires).
Indice régional de la masse salariale (I. N. S. E. E.).
Cotisations à la sécurité sociale et allocations familiales.

e) Transports.

Le plus souvent :

Transports ferroviaires marchandises en tonnes.
Trafic maritime.

Quelquefois :

Transports aériens.
Trafic fluvial.
Transports de voyageurs.
Trafic des postes et télécommunications.

f) Revenus et finances.

Le plus souvent :

Versements aux caisses d'épargne : nationale et privées.
Activité des chambres de compensation.
Activité des centres chèques postaux.
Souscriptions de bons du Trésor.
5 p. 100 (salaires).
Immatriculations de véhicules.

Quelquefois :

Recouvrement des impôts.
Recensement des crédits bancaires.
Activités de la caisse de crédit agricole.
Allocations familiales.

On voit donc que les sources utilisées par le conjoncturiste régional sont extrêmement variées et très inégales. Il convient de souligner la continuité des efforts faits par les enquêteurs et leurs équipes. En règle générale, les chercheurs régionaux s'adaptent du mieux qu'ils peuvent aux circonstances locales. Ils cherchent la ligne de moindre résistance, utilisent toutes les ressources locales disponibles et s'efforcent, non sans succès, de surmonter les préventions du milieu. Cependant, pour si méritoires que soient ces efforts, ils sont un peu disparates et aboutissent à des résultats très inégaux.

Tantôt c'est l'I. N. S. E. E. qui est le meneur de jeu : des directeurs régionaux ou de jeunes statisticiens se passionnent pour les statistiques régionales et consacrent une grosse partie de leurs efforts à l'établissement de la conjoncture régionale. Tantôt c'est l'Université qui intervient par les économistes régionaux en collaboration avec l'I. N. S. E. E. Il convient de rappeler que les économistes de province ont constitué le club des économistes régionaux qui se réunit au service d'études de l'activité économique que dirige le professeur Jeanneney.

Mais les initiatives précédentes ne sont pas les seules qui interviennent dans l'élaboration de la conjoncture régionale. On trouve, en effet, des grandes villes qui ont un bureau statistique, tel est le cas de Lyon qui publie son indice des prix de gros ; de même, le service municipal de Mulhouse fait des relevés statistiques de prix. Il faut signaler aussi les travaux économiques régionaux de certaines grandes institutions, comme la Banque de France qui contrôle les compensations bancaires et qui facilite ainsi la collecte des données financières ; parfois, la Banque de France joue un rôle plus direct dans l'établissement de la conjoncture régionale, par exemple à Lyon.

D'une façon générale, les grandes administrations régionales (agriculture, finances, travaux publics, main-d'œuvre, enquêtes économiques, aménagement du territoire...) comprennent de plus en plus l'intérêt de l'information statistique et l'utilité d'une analyse périodique du court terme. De plus en plus, les hauts

fonctionnaires accueillent avec bienveillance et souvent avec intérêt et sympathie les conjoncturistes régionaux qui viennent leur demander des renseignements traduisant l'activité de leurs services.

On peut faire une observation analogue en ce qui concerne le secteur privé. Nous sommes loin aujourd'hui de la fin de non-recevoir systématique que l'entreprise opposait jadis aux enquêteurs, au nom du secret des affaires. Certes, souvent, les chefs d'entreprise se plaignent de la multiplicité des enquêtes et ils n'ont pas toujours tort, mais il convient de noter que de très grandes entreprises n'hésitent pas à communiquer leurs chiffres aux instituts régionaux, tel est le cas pour le syndicat de la soierie de Lyon, l'entreprise Berliet, l'O. N. I. A. à Toulouse, les lainages de Mazamet, les Salins du Midi à Montpellier, etc. Partout, à Lille, à Nancy, on enregistre une véritable collaboration entre les chercheurs et les organisations professionnelles.

Les chambres de commerce ont pris souvent une large part aux travaux de conjoncture régionale, rassemblant des chiffres, établissant des rapports, participant aux discussions sur la sélection des indicateurs et sur l'interprétation des courbes.

La méthode des indicateurs apparaît donc en progrès dans toutes les régions françaises. Certes, les indicateurs utilisés sont très divers, très incomplets, parfois contestables, mais, dans l'ensemble, il y a une amélioration continue. Cependant, cette méthode n'est pas la seule que le conjoncturiste régional puisse utiliser ; il peut aussi recourir à la consultation périodique des praticiens.

2° La consultation régionale

L'évolution favorable des esprits est démontrée aussi aujourd'hui par l'intérêt que les pouvoirs locaux et les entrepreneurs témoignent en faveur des études économiques régionales et, plus particulièrement, en faveur des études de conjoncture régionale.

Citons un exemple entre autres : le Conseil général de l'Hérault a pris l'habitude, depuis trois ou quatre ans, de consacrer chaque année, au mois d'avril, une séance à l'étude de l'économie du département et de ses tendances. Cette manifestation a eu lieu pour la dernière fois le 18 avril 1961 : chaque conseiller général reçoit un dossier et, après un exposé introductif, un débat s'engage sur le diagnostic économique du département. En effet, on a reproché, non sans raison semble-t-il, aux Assemblées départementales de n'être préoccupées que de « bricolage cantonal ». Il n'est pas sans intérêt de noter qu'une Assemblée départementale peut s'appliquer à discuter l'*économie du département considéré comme un tout* qui doit être replacé dans des ensembles encore plus vastes : la région et la nation.

Les hauts fonctionnaires, les hommes politiques, les chefs d'entreprise témoignent un intérêt croissant pour les études de conjoncture régionale et cette faveur peut être mise à contribution pour élaborer le diagnostic de conjoncture régionale.

Nous pouvons évoquer ici l'exemple du Centre régional des Etudes économiques de Montpellier. Chaque trimestre, le diagnostic de conjoncture donne lieu, à Montpellier, à une très large consultation, qui est organisée de la manière suivante :

A la fin du trimestre, tous les renseignements disponibles sont rapidement réunis à partir des sources officielles et des sources privées : I. N. S. E. E., inspection divisionnaire du travail, affaires économiques, urbanisme, services agricoles, génie rural, télécommunications, Banque de France, trésorier-payeur général, caisse d'épargne, crédit agricole, chambre de commerce, S. N. C. F., ponts et chaussées, syndicats ouvriers et entreprises.

Un certain nombre de tableaux et de courbes sont établis et cette documentation sommaire est adressée aux participants habituels de la consultation.

Quelques jours plus tard, ces personnes sont réunies au siège de la Xe région économique et procèdent à un échange de vues, chapitre par chapitre, sur la situation économique de la région et sur les tendances à court terme.

Le texte du diagnostic régional reflète le plus fidèlement possible l'esprit de la discussion et ce texte est aussitôt transmis à l'imprimerie pour être inséré dans la revue de l'économie méridionale, dont les diverses parties (sauf la conjoncture régionale) sont déjà composées.

Cette procédure dure sans changement depuis neuf ans. Très régulièrement, tous les trois mois, un groupe important de personnes (30 à 40), d'origine et de formation diverses, se réunissent pour discuter sur l'économie de la région et sur la tendance. On trouve dans ce groupe des professeurs économistes et géographes, mais en faible minorité ; on trouve aussi des hauts fonctionnaires, des banquiers, des entrepreneurs. Parfois, le préfet de l'Hérault, parfois aussi certains préfets des départements voisins assistent aux débats. Il convient de signaler la présence régulière des dirigeants des coopératives et des responsables de certains syndicats ouvriers. La réunion dure habituellement trois heures, parfois davantage, et se tient dans les locaux de la chambre de commerce de Montpellier ; sa régularité, sa permanence en ont fait une sorte d'institution coutumière, dont l'utilité est attestée par la libre fidélité de tous ceux qui y sont associés.

Par cette méthode, le diagnostic de conjoncture régionale bénéficie largement du débat. Une observation pertinente faite par un praticien suffit souvent pour rectifier le jugement trop général d'un théoricien. Une remarque inattendue permet parfois d'orienter l'analyse dans une voie féconde. Hommes d'action et hommes de pensée, en confrontant leurs points de vue sur les problèmes concrets, s'enrichissent mutuellement et apprennent aussi à mieux se comprendre et à mieux s'estimer.

Le texte du diagnostic préparé par le secrétariat du centre régional des études économiques sort de la discussion chaque trimestre assez profondément remanié par les observations des uns et des autres.

Il convient de noter aussi que cette confrontation régulière des opinions, cet inventaire périodique des données économiques de la région, aboutissent peu à peu à une prise de conscience régionale. Chacun s'aperçoit qu'il est solidaire du voisin, que son propre secteur particulier ne peut être séparé du contexte régional et qu'il faut penser les problèmes dans leur ensemble et non comme des cas particuliers isolés les uns des autres.

Il semble que l'expérience de Montpellier, consolidée maintenant par l'usage, mérite d'être connue et pourrait être imitée par les autres régions. Elle s'inscrit, en tout cas, dans la ligne des recommandations faites par le Conseil économique et social et reprises par les textes officiels qui souhaitent d'associer le plus fortement possible les populations intéressées à l'élaboration et à l'exécution du plan régional.

Nous avons déjà dit qu'au niveau de la région la séparation est difficile entre le court terme et le moyen terme.

C. — Différences et analogies des documents de conjoncture régionale.

Les analyses de conjoncture régionale effectuées aujourd'hui dans un certain nombre de régions françaises couvrent des circonscriptions d'étendue très variable. Certaines analyses ne concernent qu'un seul département. C'est le cas de la Seine ou du Bas-Rhin, alors que d'autres analyses sont effectuées pour des ensembles beaucoup plus vastes tels que ceux de la région lyonnaise (8 départements) ou de la région toulousaine (11 départements). Entre ces deux extrêmes, on trouve des circonscriptions d'analyse de dimension plus normale qui couvrent quatre départements (conjoncture économique de la Lorraine), cinq départements (conjoncture économique du Centre-Est) ou six départements (conjoncture économique du Languedoc-Roussillon). Cette situation n'est pas favorable à l'élaboration de documents similaires, et si l'on constate des analogies entre eux, on constate très souvent de grandes différences, sources de difficultés lorsqu'on désire les utiliser simultanément. Nous verrons quelles sont ces différences et ces analogies quant aux modalités de la publication des conjonctures régionales puis quant à leur forme de présentation.

1° Les modalités de la publication

a) *Le maître d'œuvre.* — Les organismes qui publient une analyse de conjoncture régionale sont le plus souvent des centres ou des instituts d'études économiques régionales ; mais il existe, à côté de ceux-ci, quelques comités d'expansion et quelques préfectures qui se chargent d'une telle publication. Il faut souligner également que dans le cas où le maître d'œuvre est un centre d'études économiques, le document est publié presque toujours avec le concours du Centre national de la recherche scientifique.

b) *Ancienneté de la publication.* — Celle-ci est également très variable selon les régions ; alors que dans le Languedoc-Roussillon, le Centre de la productivité et des études économiques publie depuis 1953 une analyse de conjoncture dans la « Revue de l'Economie méridionale », la plupart des autres documents sont beaucoup plus récents : les analyses effectuées en Lorraine par la faculté de droit de Nancy ou en Loire-Atlantique et Vendée par le Comité d'expansion économique de Nantes n'ont qu'un an d'ancienneté.

En fait, l'ancienneté la plus fréquente des analyses de conjoncture régionale est de trois ans.

c) *La périodicité des analyses.* — La plupart des analyses sont effectuées trimestriellement, mais là encore il existe quelques exceptions puisque dans certaines régions on a adopté l'ana-

lyse semestrielle : tel est le cas de l'analyse de conjoncture régionale menée par le comité pour l'aménagement et l'expansion économique de la région lyonnaise. En outre, il faut souligner que certaines analyses dérivées uniquement de l'enquête auprès des chefs d'entreprise ne paraissent pas toujours régulièrement.

Le retard de la publication. — Ici encore nous trouvons une assez grande diversité selon les documents. Le retard habituel est de trois mois entre la publication des données et la période à laquelle celles-ci se rapportent. Certains retards sont plus importants : par exemple la conjoncture publiée dans la Revue de l'Economie du Centre-Est par l'institut d'économie régionale de Dijon témoigne d'un retard de quatre mois. Par contre, d'autres analyses paraissent avec des délais inférieurs, c'est le cas notamment des analyses de conjoncture publiées par le centre régional d'études et de formation économique de Rennes, par le centre régional de la productivité et des études économiques de Montpellier, qui paraissent avec un retard d'un mois environ.

On voit que les modalités de parution de ces analyses sont très diverses et si l'on relève des analogies certaines, on constate aussi de nombreuses différences qui tiennent aussi bien à l'étendue des circonscriptions qu'à l'ancienneté des documents présentés, à leur périodicité et au délai de publication qui caractérisent chacun d'eux.

Mais les seules modalités ne suffisent pas pour avoir une juste idée des différences et analogies qui ressortent des documents, il nous faut examiner ceux-ci sous l'angle de leur présentation.

2° La présentation des documents

Nous pouvons étudier cette question tout d'abord quant à l'aspect extérieur des documents, puis quant au contenu de leur présentation.

a) *L'aspect extérieur des documents.*

La majorité sont imprimés, ceux qui se présentent sous forme ronéotypée sont de rares exceptions : c'est le cas notamment du « Point de l'évolution économique en Loire-Atlantique et Vendée » ou de la « Conjoncture économique Bas-Rhinoise ».

Le format adopté dans la plupart des documents est de 21x27, format qui facilite la présentation des courbes et des tableaux et permet également une lecture plus agréable.

Mais en ce qui concerne le volume de ces analyses de conjoncture, nous constatons une très grande diversité qui n'a point de rapport avec l'étendue des circonscriptions. Dans certaines analyses qui ne concernent qu'un ou deux départements, on a un document de conjoncture d'une centaine de pages alors que dans d'autres cas dix pages seulement présentent l'évolution économique d'un ensemble formé par cinq ou six départements ; le volume moyen s'établit autour de vingt-cinq pages.

La méthode de présentation formelle, elle aussi varie selon les régions. Au titre des analogies, on peut souligner que dans tous les ouvrages des tableaux accompagnant les commentaires sont utilisés. Les graphiques sont également employés dans de nombreuses brochures, mais leur utilisation est beaucoup moins fréquente que celle des tableaux.

Toutes les autres caractéristiques doivent être classées au titre des différences.

Tout d'abord si les tableaux statistiques sont partout utilisés, leur nature est souvent différente d'une région à l'autre : alors que certains sont analytiques et présentent dans le détail des données afférentes à chaque département, d'autres sont au contraire synthétiques et regroupent des renseignements se rapportant tous à un ensemble de départements.

En ce qui concerne les graphiques, nous avons souligné leur présence habituelle mais alors que certains centres publient des courbes de chiffres absolus, d'autres plus rares se servent d'indices régionaux spécifiques de tel ou tel secteur et de telle région.

Il s'ensuit des différences dans les commentaires : parfois abondants, ceux-ci forment l'essentiel du document comme par exemple dans la chronique de conjoncture régionale publiée par le « Bulletin de conjoncture régionale de Bretagne à Rennes » ; parfois au contraire les commentaires sont très brefs et ne sont là que pour accompagner le tableau qu'ils présentent : tel est le cas par exemple des analyses publiées dans les bulletins « Conjoncture économique lorraine », « Conjoncture bas-rhinoise » ou encore « Le point de l'évolution économique en Loire-Atlantique et Vendée ».

Ces différences quant à l'aspect matériel des documents que nous soulignons paraissent secondaires par rapport à celles que l'on doit relever quant au contenu de chaque analyse .

b) *Le contenu des documents.*

Nous nous bornerons à faire un bilan des plans d'études suivis dans chaque analyse car si nous devions aller plus avant dans notre description nous serions amenés à traiter de problèmes de fonds qu'il n'est pas de notre propos de connaître ici. En nous limitant par conséquent à l'examen du plan, nous traiterons encore ici des analogies puis des différences relevées à ce titre.

Les analogies que présentent les plans d'études. — La majorité des documents avant d'entamer le chapitre de la conjoncture régionale font rapidement le point de la conjoncture internationale et de la conjoncture nationale, traçant ainsi un fonds de tableau sur lequel va s'inscrire à proprement parler l'analyse de conjoncture régionale.

La grande majorité des analyses de conjoncture régionale ont adopté la présentation secteur par secteur des tendances enregistrées et ce n'est que pour de rares centres qu'on rencontre quelquefois un exposé des données par département.

Par ailleurs, toutes les analyses traitent des trois grands secteurs suivants : industrie, emploi, commerce.

Il semble que toutes les autres constatations doivent être classées au titre des différences.

Les différences dans les plans d'étude. — On trouve en effet selon les régions un déséquilibre important d'une analyse à l'autre qui tient au fait que certaines étudient l'ensemble des secteurs tandis que d'autres se limitent aux trois secteurs cités plus haut ; dans ce dernier cas il s'agit surtout d'études qui sont dérivées uniquement de l'enquête auprès des chefs d'entreprise.

Ainsi, des analyses de conjoncture sont centrées sur le thème de l'emploi par secteur industriel ou commercial alors que d'autres présentent un plan beaucoup plus complet (1) qui réserve parfois même un paragraphe aux données démographiques.

D'autre part, il est intéressant de noter que ce n'est qu'un tiers des documents qui présentent une conjoncture agricole alors que ce secteur devrait être systématiquement suivi dans toutes les régions.

Selon les divers documents on trouve ou l'on ne trouve pas d'étude spéciale à des secteurs tels que les transports et télécommunications, les revenus, la situation financière, les investissements, etc.

De même rares sont les analyses de conjonctures qui présentent une large synthèse de l'ensemble des données publiées, synthèse qui est présentée soit en début, soit en fin d'analyse.

Au terme de cette étude formelle des documents de conjoncture régionale publiés dans les différentes régions françaises on constate une très grande diversité qui tient aussi bien aux modalités de parution qu'à la forme et au contenu de la présentation ; cette très grande diversité fait qu'il n'existe pas deux documents identiques ou même immédiatement comparables et rend toute synthèse très difficile.

***

Mais nous devons retenir des observations précédentes l'importance et le caractère progressif de ce travail encore un peu désordonné. Dans une dizaine de grandes villes françaises — sans compter Paris — se sont créés spontanément des laboratoires ou des observatoires économiques qui s'efforcent de saisir et d'analyser la complexité de la vie économique de leur région. Cet effort s'impose par sa simultaneité et par les premiers résultats obtenus ; il mérite d'être encouragé car il sera utile aux progrès de la conjoncture et aux progrès du plan. On peut même penser que la science fondamentale y trouvera son compte.

---

(1) On peut citer par exemple le plan adopté dans l'analyse de conjoncture publiée dans la *Revue de l'économie méridionale* par le centre régional de la productivité et des études économiques de Montpellier qui est le suivant :

I. — Conjoncture internationale.
II. — Conjoncture nationale.
III. — Conjoncture régionale.

A. — Activité économique générale. — Agriculture ; industrie ; commerce ; transports, télécommunications, tourisme ; emploi.
B. — Situation financière. — Compensations bancaires, bons du Trésor, crédits bancaires.
C. — Revenus et consommation. — Revenus, utilisation des revenus, épargne.
D. — Tendances de la conjoncture régionale.

ANNEXES AU RAPPORT

Tableaux des principales études de conjoncture publiées régulièrement dans certaines régions françaises.

(à l'exclusion des bulletins trimestriels publiés par les directions régionales de l'I. N. S. E. E.)

Revue juridique et économique du Sud-Ouest (série économique). — Bordeaux.

Auteur: Institut d'économie régionale du Sud-Ouest.
Circonscription: six départements: Charente, Dordogne, Gironde, Lot-et-Garonne, Landes et Basses-Pyrénées.
Ancienneté: dix ans.
Périodicité: résultats de l'enquête faite par M. Dumontier publiés deux fois par an.
Retard:
Présentation matérielle: imprimé. — Analyse de conjoncture, 25 pages plus études.

PLAN	INDICATEURS CORRESPONDANTS	PRÉSENTATION
Conjoncture industrielle et commerciale:		
Par secteur d'activité	Enquête faite par M. Dumontier uniquement	Commentaires et graphiques.

Comparaisons avec la situation nationale: non.
Prévisions: à court terme.

Revue de l'économie du Centre-Est. — Dijon.

Auteur: Institut d'économie régionale (faculté de droit de Dijon).
Circonscription: cinq départements: Côte-d'Or, Yonne, Nièvre, Saône-et-Loire, Jura.
Ancienneté: trois ans.
Périodicité: trimestrielle.
Retard: quatre mois.
Présentation matérielle: imprimé. — Analyse de conjoncture (10 pages) plus études.

PLAN	INDICATEURS	PRÉSENTATION
Le point économique (international et national).		
Conjoncture régionale.		
I. — Agriculture:		
Récolte	Quantités produites	Commentaire.
Marchés	Prix des marchés régionaux	Commentaire.
Revenus		Commentaire.
II. — Industrie:		
Emploi	Statistiques du ministère du travail	Commentaire.
	Statistiques de la sécurité sociale	Commentaire.
Analyse par secteur.		
III. — Commerce	Données des enquêtes économiques.	
	Immatriculation des véhicules	Commentaire plus tableau.
	Prix de détail d'après l'I. N. S. E. E.	Commentaire plus tableau.
IV. — Transport et finances:		
Transports fluviaux	Trafic du port de Chalon-sur-Saône	Commentaire.
Transports ferroviaires	Trafic des marchandises (S. N. C. F.)	Commentaire et graphique.
Finances	Activité de la chambre de compensation	Commentaire.
	Mouvements des chèques postaux.	
	Activité des caisses d'épargne.	
V. — Perspective.		

Prévisions: à court terme.

La situation économique de la région Nord - Pas-de-Calais. — Lille.

Auteur: C. E. R. E. S. (Comité d'études régionales économiques et sociales).

Circonscription: Nord, Pas-de-Calais.

Ancienneté:

Périodicité: trimestrielle.

Retard: trois mois et demi.

Présentation matérielle: imprimé. — Analyse de conjoncture seule (6 pages) (paraît aussi dans la revue « Le Nord industriel »).

PLAN	INDICATEURS	PRÉSENTATION
Conjoncture internationale	.....	Commentaires importants.
Conjoncture nationale	.....	Quelques graphiques et tableaux.
Conjoncture régionale.		
L'emploi	Statistiques provenant des services du travail. Indice d'évolution de la masse salariale (I.N.S.E.E.).	
Les revenus et le pouvoir d'achat	Indices du chiffre d'affaires (I.N.S.E.E.). Versements dans les caisses d'épargne.	
La production	Enquête faite par M. Dumontier.	

Comparaisons avec la situation nationale: oui.

Prévisions: à court terme.

Conjoncture régionale. — Lyon.

Auteur: Comité pour l'aménagement et l'expansion économique de la région lyonnaise.

Circonscription: huit départements: Rhône, Loire, Ain, Haute-Savoie, Savoie, Isère, Drôme et Ardèche.

Ancienneté:

Périodicité: semestrielle.

Retard:

Présentation matérielle: ronéoté. — Analyse de conjoncture seule (35 pages).

PLAN	INDICATEURS	PRÉSENTATION
Données générales	Consommations d'énergies (fuel, gaz, électricité)	Commentaires plus tableaux.
Prix	Indice national	Commentaires.
Emploi	Statistiques du ministère du travail	Commentaires.
Crédit et monnaie	Crédits bancaires recensés 5 p. 100 sur les salaires	Commentaires plus tableaux. Commentaires.
Revenus	Solde des caisses d'épargne privées	Commentaires.
Epargne	Bons du Trésor	Commentaires.
Investissements	Montant des détaxations de T. V. A.	Commentaires.
Evolution par branche d'activité	Renseignements fournis le plus souvent par les syndicats professionnels	Commentaires.

Quelques graphiques se rapportant aux indicateurs considérés, rejetés à la fin.

Pas de *conjoncture* nationale.

Prévisions: à court terme.

Revue de l'économie méridionale. — Montpellier.

Auteur: Centre régional de la productivité et des études économiques.
Circonscription: six départements: Aude, Gard, Hérault, Pyrénées-Orientales, Aveyron, Lozère.
Ancienneté: neuf ans.
Périodicité: trimestrielle.
Retard: un mois.
Présentation matérielle: imprimé. — Analyse de conjoncture (35 pages) plus études.

PLAN	INDICATEURS CORRESPONDANTS	PRÉSENTATION
Conjoncture internationale	Indices internationaux	Tableau plus commentaire.
Conjoncture nationale	Indices nationaux	Tableau plus commentaire.
Conjoncture régionale.		
A. — *Activité économique générale.*		
I. — Agriculture:		
Bas-Languedoc: conditions atmosphériques, production végétale, production animale, pêche	Quantités récoltées et cours des marchés régionaux.	Tableau plus commentaire.
Aveyron-Lozère: conditions atmosphériques, production végétale, production animale	Quantités récoltées et cours des marchés régionaux.	Tableau plus commentaire.
II. — Industrie, par secteurs d'activités	Production d'entreprises importantes. — Renseignements provenant du ministère du travail	Tableau plus commentaire.
III. — Commerce:		
Evolution des fonds de commerce	Créations et radiations de fonds de commerce	Tableau plus commentaire.
Activité commerciale	Renseignements provenant des enquêtes économiques.	
Quantités de vins sorties des chais	Statistiques des contributions	Tableau plus commentaire.
Activités portuaires	Trafic des ports de la région	Tableau plus commentaire.
IV. — Transports-tourisme:		
S. N. C. F.	Voyageurs et tonnages transportés	Tableau plus commentaire.
Routier	Voyageurs et tonnages transportés	Tableau plus commentaire.
Tourisme	Statistiques du commissariat au tourisme	Tableau plus commentaire
V. — Emploi	Statistiques provenant du ministère du travail	Tableau plus commentaire.
B. — *Situation financière.*		
I. — Compensations bancaires	Activité des chambres de compensation	Tableau plus commentaire.
II. — Bons du Trésor	Montant des souscriptions et remboursements	Tableau plus commentaire.
III. — Recensement des crédits bancaires.		
C. — *Revenus et consommation.*		
I. — Les revenus:		
Recette viticole	Indice du prix du vin Activité des caisses de crédit agricole.	Tableau plus commentaire.
Masse salariale	Versement du 5 p. 100 sur les salaires Cotisations aux assurances sociales, A. F. et A. T.	Tableau plus commentaire.
II. — Utilisation des revenus.		
Marché des biens alimentaires	Evolution des prix de détail	Tableau plus commentaire.
Marché des biens durables	Immatriculations de véhicules automobiles.	
III. — Epargne	Activité des caisses nationales d'épargne.	
D. — *Tendances de la conjoncture régionale.*		
L'indice du cours du vin à la production		Tableau plus commentaire.

Prévisions: à court terme.

Conjoncture économique lorraine. — Nancy.

Auteur: Faculté de droit.
Circonscription: quatre départements: Meuse, Meurthe-et-Moselle, Moselle, Vosges.
Ancienneté: un an.
Périodicité: trimestrielle.
Retard: deux mois.
Présentation matérielle: imprimé. — Analyse de conjoncture (20 pages) plus études économiques.

PLAN	INDICATEURS	PRÉSENTATION
Conjoncture nationale et internationale.		
Conjoncture régionale:		
Indicateurs d'ensemble	Statistiques provenant du ministère du travail	Tableaux, courbes, commentaire bref.
	Compensation	Tableaux, courbes, commentaire bref.
	Trafic marchandises S. N. C. F.	Tableaux, courbes, commentaire bref.
	Consommations d'énergie	Tableaux, courbes, commentaire bref.
Analyse des industries par secteur	Basée sur l'enquête faite par M. Dumontier	Tableaux, courbes et cartes.
Conjoncture nationale.		

Prévisions: tendances à court terme (enquête faite par M. Dumontier).

Le point de l'évolution économique en Loire-Atlantique et Vendée. — Nantes.

Auteur: Comité d'expansion économique Loire-Atlantique - Vendée.
Circonscription: Loire-Atlantique—Vendée.
Ancienneté: un an.
Périodicité: semestrielle.
Retard: deux mois.
Présentation matérielle: ronéoté. — Analyse de conjoncture seule (90 pages).

PLAN	INDICATEURS	PRÉSENTATION
I. — Démographie	Estimations de l'I. N. S. E. E.	
II. — Evolution de l'activité régionale	Consommations énergétiques	Tableau plus commentaires très brefs
Activité industrielle et commerciale	Enquête faite par M. Dumontier	Tableau plus commentaires très brefs.
	Statistiques provenant du ministère du travail	Tableau plus commentaires très brefs.
Activité agricole	Consommation d'engrais	Tableau plus commentaires très brefs.
	Statistiques des productions et des prix	Tableau plus commentaires très brefs.
	Statistiques des assurances agricoles	Tableau plus commentaires très brefs.
	Montant des allocations familiales, vieillesse	Tableau plus commentaires très brefs.
	Montant des prêts du crédit agricole	Tableau plus commentaires très brefs.
Pêche	Statistiques de production	Tableau plus commentaires très brefs.
Artisanat	Statistiques des chambres des métiers	Tableau plus commentaires très brefs.
Transport	Trafic maritime, fluvial, ferroviaire, aérien	Tableau plus commentaires très brefs.
Tourisme	Renseignements provenant de préfectures	Tableau plus commentaires très brefs.
Construction	Nombre de logements achevés	Tableau plus commentaires très brefs.
III. — Travail	Statistiques de la main-d'œuvre Effectifs dans l'enseignement.	Tableau plus commentaires très brefs.

PLAN	INDICATEURS	PRÉSENTATION
IV. — Capital :		
Investissements	Montant des primes d'équipement consenties	Tableau plus commentaires très brefs.
Mouvement	Compensation	Tableau plus commentaires très brefs.
	Avoirs au C. C. P.	Tableau plus commentaires très brefs.
	Activités des caisses d'épargne	Tableau plus commentaires très brefs.
V. — Revenus		Tableau plus commentaires très brefs.
Prix	Indices des prix pour la région parisienne	Tableau plus commentaires très brefs.
Salaires	5 p. 100 sur les salaires Nombre d'immatriculations de véhicules automobiles.	Tableau plus commentaires très brefs.

Prévisions: basées sur l'enquête faite par M. Dumontier.

La conjoncture économique dans le département de la Seine. — Paris.

Auteur: Préfecture de la Seine.
Circonscription: Seine.
Ancienneté:
Périodicité: trimestrielle.
Retard:
Présentation matérielle: imprimé. — Analyse de conjoncture (100 pages) plus études.

PLAN	INDICATEURS	PRÉSENTATION
A. — Démographie	Statistiques de l'I. N. S. E. E.	Tableau plus court commentaire.
B. — Emploi	Statistiques du ministère du travail 5 p. 100 sur les salaires	Tableau plus court commentaire. Tableau plus court commentaire.
C. — Industrie et commerce	Consommation énergétique Production et immatriculation de véhicules Montant des ventes de divers produits Créations et radiations de fonds de commerce	Tableau plus court commentaire. Tableau plus court commentaire. Tableau plus court commentaire. Tableau plus court commentaire plus graphique.
Secteurs industriels	Analyse	Tableau plus court commentaire plus graphique.
Activité commerciale	Chiffre d'affaires	Tableau plus court commentaire plus graphique.
	Trafic ferroviaire (marchandises)	Tableau plus court commentaire plus graphique.
	Trafic voyageurs, marchandises par air	Tableau plus court commentaire plus graphique.
	Trafic de la R. A. T. P., port de Paris	Tableau plus court commentaire plus graphique.
Postes, télécommunications, télévision	Statistiques des postes et télécommunications	Tableau plus court commentaire plus graphique.
Recouvrement des taxes	T. V. A., T. P. S. et taxe locale	Tableau plus court commentaire plus graphique.
Prix	Indices et cours aux halles centrales	Tableau plus court commentaire plus graphique.
Finances	Bons du Trésor	Tableau plus court commentaire plus graphique.
	Situations des caisses d'épargne, des chèques postaux	Tableau plus court commentaire plus graphique.
	Recouvrement des impôts directs	Tableau plus court commentaire plus graphique.
	Compensation	Tableau plus court commentaire plus graphique.
Construction	Nombre de logements autorisés, terminés	Tableau plus court commentaire plus graphique.
	Montant des primes	Tableau plus court commentaire plus graphique.
Tourisme	Nombre de touristes reçus d'après la préfecture	Tableau plus court commentaire plus graphique.

Pas de *conjoncture* nationale.

Pas de prévisions.

Bulletin de conjoncture régionale. — Rennes.

Auteur: Centre régional d'études et de formation économiques.
Circonscription: quatre départements: Finistère, Côtes-du-Nord, Ille-et-Vilaine, Morbihan.
Ancienneté: cinq ans.
Périodicité: trimestrielle.
Retard: un mois.
Présentation matérielle: imprimé. — Analyse de conjoncture (20 pages) plus études.

PLAN	INDICATEURS	PRESENTATION
I. — Agriculture:		
Production végétale	Récolte (D. S. A.)	Commentaire.
Production animale.		
II. — Activité industrielle et commerciale:		
Activité générale	Consommation d'énergie	Texte plus tableaux plus graphiques.
	Trafic de marchandises de la S. N. C. F.	Texte plus tableaux plus graphiques.
	Statistiques du ministère du travail	Texte plus tableaux plus graphiques.
Evolution des principales industries	Indice régional d'activité (I. N. S. E. E.)	Textes
	Fractionnement des indicateurs généraux ci-dessus par secteur d'activité.	
	Enquête faite par M. Dumontier.	
Activité commerciale	Dépôt dans les caisses d'épargne	Texte plus tableaux plus graphiques.
	Activité des centres de chèques postaux	Texte plus tableaux plus graphiques.
	Montant des taxes sur le chiffre d'affaires	Texte plus tableaux plus graphiques.
	Immatriculation de véhicules	Texte plus tableaux plus graphiques.

Pas de *conjoncture* nationale, seulement quelques références.
Pas de *prévisions*.

Conjoncture bas-rhinoise. — Strasbourg.

Auteur: Comité pour l'économie bas-rhinoise.
Circonscription: Bas-Rhin.
Ancienneté:
Périodicité: trimestrielle.
Retard: deux mois.
Présentation matérielle: ronéoté. — Analyse de conjoncture (90 pages).

PLAN	INDICATEURS	PRESENTATION
I. — Vue d'ensemble:		
Plan national.		
Plan départemental.		
II. — Statistiques:		
Emploi	Statistiques du ministère du travail	Graphique plus commentaire bref.
Agriculture	Collecte du lait	Graphique plus commentaire bref.
Industrie	Consommation d'énergie (électricité, pétrole)	Graphique plus commentaire bref.
	Production pétrolière	Graphique plus commentaire bref.
	Indice régional d'activité de l'industrie métallurgique.	Graphique plus commentaire bref.
	Nombre de logements terminés et mis en chantier	Graphique plus commentaire bref.
	Industrie textile: effectifs et durée de l'emploi	Graphique plus commentaire bref.
	Fabrication de la bière: production	Graphique plus commentaire bref.
Transport ferroviaire	Trafic des marchandises	Graphique plus commentaire bref.
Transport routier	Tonnages des marchandises entrant et sortant de Strasbourg	Graphique plus commentaire bref.
Canaux	Marchandises entrées et sorties	Graphique plus commentaire bref.
Port de Strasbourg	Trafic	Graphique plus commentaire bref.
Crédit	Activité des chambres de compensation.	
	Souscriptions et remboursements aux bons du Trésor.	Graphique plus commentaire bref.
	Activités des caisses agricoles mutuelles	Graphique plus commentaire bref.
Niveau de vie	Achats de postes de télévision	Graphique plus commentaire bref.
	Immatriculation des véhicules	Graphique plus commentaire bref.
	Recouvrement de la T. V. A.	Graphique plus commentaire bref.
III. — Analyse par branches d'activité		Commentaires.
IV. — Perspectives économiques	Enquête faite par M. Dumontier.	

Prévisions: tendance à court terme d'après l'enquête faite par M. Dumontier.

Revue de l'économie régionale Midi-Pyrénées. — Toulouse.

Auteur: Préfecture de la Haute-Garonne.

Circonscription: théorique: onze départements du plan d'action Midi-Pyrénées; pratique: les sept départements de la direction régionale de l'I. N. S. E. E. de Toulouse.

Ancienneté: trois ans.

Périodicité: trimestrielle avec irrégularités.

Retard: trois mois.

Présentation matérielle: imprimé. — Analyse de conjoncture (20 pages) plus études économiques.

PLAN	INDICATEURS	PRÉSENTATION
Situation d'ensemble	.....	Sous forme d'indices le plus souvent.
Marché du travail	Emploi: Nombre de demandes d'emploi non satisfaites..... Nombre de chômeurs secourus..... Masse salariale sur base d'un échantillon constant d'entreprises.	Tableaux régionaux. Comparaison à un an d'intervalle.
Activité industrielle	Industrie: Consommation d'énergie: gaz, électricité..... Trafic S. N. C. F. Indice du chiffre d'affaires spécial à la Haute-Garonne. Production d'entreprises nationalisées (engrais azotés, houillères).	Quelques graphiques groupés à la fin.
Activité commerciale	Commerce: Compensations. Ventes de produits pétroliers. Immatriculations de véhicules. Abattages de viandes.	
Agriculture	Agriculture: Quantités récoltées, céréales, lait, Prix agricoles à la production.	
Epargne	Epargne: C. N. E. et caisses privées. Bons du Trésor.	

Comparaisons avec la situation nationale: non.

Prévisions: non.

2° Avis adopté par le Conseil économique et social, au cours de sa séance du 7 juin 1961, sur l'étude des statistiques régionales et des moyens d'observation de la conjoncture économique régionale.

Vu sa résolution en date du 21 mars 1961 par laquelle il s'est saisi du problème des statistiques régionales et des moyens d'observation de la conjoncture régionale ;

Après avoir entendu le rapport présenté par M. Jules Milhau au nom de la section de la conjoncture et du revenu national (1),

I. — *Le Conseil économique et social constate les faits suivants :*

1° La nécessité d'une politique des économies régionales est de plus en plus ressentie dans les régions. Recommandée par le Conseil économique et social et mise en œuvre par les pouvoirs publics, elle fait naître des structures régionales nouvelles (conférence des préfets, comité régional d'expansion, plan régional, etc.) et suscite l'apparition de divers organismes régionaux de recherches qui ont déjà fait de nombreuses études économiques et sociales parmi lesquelles les études périodiques de conjoncture régionale.

Ces derniers travaux, différents par leur méthode et par leur présentation, sont difficilement comparables les uns aux autres et peu utiles dans leur forme actuelle, pour l'élaboration de la conjoncture nationale. Ils sont parfois même insuffisants pour dégager les tendances régionales.

2° Les lacunes et les insuffisances des statistiques régionales pourtant indispensables à l'élaboration du plan régional et à l'analyse périodique de la conjoncture régionale sont nombreuses :

— parfois l'information régionale n'existe pas (migrations intérieures) ou laisse encore à désirer ;

— parfois l'information régionale est publiée avec trop de retard pour êre utilisée (production agricole notamment) ;

— parfois l'information régionale est inaccessible à cause du secret statistique ;

— souvent l'information régionale, qu'elle soit obtenue d'une enquête nationale ou de statistiques administratives, n'est ni publiée ni même exploitée par région ;

— souvent l'information régionale, sous-produit de l'activité administrative, n'est pas utilisable sans prendre de grandes précautions et seul un statisticien professionnel peut en tirer parti.

3° L'obstacle majeur à l'amélioration des statistiques régionales et à l'élaboration de la conjoncture régionale est la pénurie de statisticiens régionaux ; cette pénurie a déjà été dénoncée en ce qui concerne les statistiques agricoles par le Conseil économique les 9 mars 1954 et 20 juillet 1956 et par le Conseil économique et social le 7 juin 1960.

II. — *Le Conseil économique et social émet l'avis suivant :*

1° En ce qui concerne le diagnostic périodique de la conjoncture régionale :

— il y a lieu d'encourager dans les régions de telles études qui devraient observer un minimum de normalisation dans leur méthode et dans leur présentation afin de faciliter leur comparaison et leur insertion dans la conjoncture nationale.

Ces études seront menées dans les meilleures conditions par des instituts régionaux d'observation économique capables d'établir la conjoncture régionale. Ces instituts, faisant un large appel au concours de l'Université et de l'I. N. S. E. E., devront associer à leurs travaux, dans la mesure du possible, les administrations, les organisations consulaires, professionnelles, syndicales, sociales et familiales de la région. Selon les initiatives et les possibilités régionales, ils se situeront soit auprès soit au sein du comité régional d'expansion économique (1).

2° En ce qui concerne les statistiques régionales, leur amélioration doit être recherchée :

a) Dans les divers échelons locaux des services publics et des organismes sociaux ; il conviendrait de noter au passage les renseignements chiffrés, qui sont relevés et transmis pour être totalisés au sommet, à l'occasion des diverses enquêtes nationales bien qu'ils ne fassent pas toujours l'objet d'une publication par région ;

b) Des dispositions réglementaires devraient fixer les conditions dans lesquelles les échelons locaux des services publics nationaux et les services locaux pourraient communiquer, en vue des études économiques régionales et, lorsqu'il y a lieu, sous le couvert du secret statistique les renseignements numériques relevant de leurs activités ;

c) Les mairies devraient tenir un registre du mouvement de la population municipale dont les éléments seraient obtenus soit par déclaration obligatoire des intéressés, soit par toute autre technique administrative convenable.

d) Une coordination des enquêtes statistiques doit être prévue sur le plan régional, analogue à celle qui existe sur le plan national, afin d'éviter les doubles emplois.

3° En ce qui concerne la pénurie de statisticiens régionaux, il conviendrait, tout en utilisant au maximum les ressources locales, notamment celles des chambres consulaires, de donner à l'I. N. S. E. E. les crédits et le personnel nécessaires pour former le plus rapidement possible une équipe de statisticiens spécialisés qui seraient mis à la disposition des échelons régionaux (2).

---

(1) Le Conseil économique et social a adopté l'ensemble de ce texte par un vote au scrutin public à l'unanimité. (Voir le résultat du scrutin en annexe).

(1) Cet alinéa résulte de l'adoption par un vote à main levée, de deux amendements.

Le texte initial était le suivant : « Des instituts régionaux d'observation économique capables d'établir la conjoncture régionale, doivent constituer une pièce maîtresse de l'échelon régional à côté de la conférence des préfets et du comité régional d'expansion économique ; ces instituts fondés sur une étroite collaboration de l'Université et de l'I. N. S. E. E. doivent associer à leurs travaux, dans la mesure du possible, les administrations, les organisations professionnelles, syndicales, sociales et familiales de la région ».

Le Conseil économique et social avait au préalable rejeté par un vote à main levée un amendement qui proposait pour cet alinéa la rédaction suivante :

« A côté de la conférence des préfets, organe administratif du comité régional d'expansion économique, organe d'émanation spécifiquement régionale auquel doivent être associées le plus possible les administrations, les organisations professionnelles, syndicales, sociales et familiales de la région, de la direction régionale de l'I. N. S. E. E., organe naturel de mesure et d'observation économique, l'Université doit pouvoir collaborer étroitement à la recherche, et une commission de conjoncture régionale doit être créée où doivent figurer tous les représentants des organes précités, pour établir la conjoncture régionale, sur rapport du directeur régional de l'I. N. S. E. E. ».

(2) La rédaction de la première partie de cet alinéa a été modifiée après l'adoption de deux amendements par des votes à main levée.

Le texte initial était le suivant : « 3° En ce qui concerne la pénurie de statisticiens régionaux, il conviendrait de charger l'I. N. S. E. E. de former le plus rapidement possible une équipe de statisticiens spécialisés qui seraient mis à la disposition des échelons régionaux ».

ANNEXE A L'AVIS

SCRUTIN

sur l'ensemble du projet d'avis.

Nombre de votants..... 153
Ont voté pour..... 153

Le Conseil économique et social a adopté.

Ont voté pour (153).

Groupe des travailleurs :

C. F. T. C. — MM. Alidières, Baudet, Braun, Cavelier, Chaulet, Descamps, Esperet, Jeanson, Lagandré, Levard, Liénart, Quirin, Sulter, Mme Troisgros.

C. G. T. — MM. Barjonet, Caille, Carroué, Dautriche, Delon, Duret, Ehni, Furst, Mme Joannès, MM. Le Brun, Miniou, Monjauvis, Treins.

C. G. T. - F. O. et apparentés. — MM. Ammour, Babau, Beyaert, Blaise, Charlot, Delamarre, Delaplace, Richard, Sidro, Tribié, Ventejol.

C. G. C. — MM. Bicheron, Gondouin, Hervouet, Le Ferme, Malterre.

Groupe des entreprises privées. — MM. Ansieau, Belrachid, Cagniard, Chauchard, Defond, Deleau (G.), Demmerlé, Ducros, Dumont, Gingembre, Glotin, Goudaert, Halff, Laguionie, Lalou, Lemaire-Audoire, Mersch, Paquette, Prêcheur, Rogliano, de Rosen, Saintigny, Stoll, Tassin de Montaigu, Trocmé.

Groupe de l'agriculture. — MM. d'Andlau, Beghain, Benjador, Biset, Bonjean, Chatras, Chégut, Collet, Dalle, Debatisse, Deneux, Desbarats, du Douet de Graville, Ferré, Ferté, Génin, Guellati, Guy-Charon, Hervieu, Labonde, Lacaille, Lescourret, Milhau, Najah, Nové-Josserand, Robin, Van Graefschepe.

Groupe des entreprises nationalisées. — MM. Bour, Brémond, Goetze, le Hénaff, Lutfalla, Verret.

Groupe de l'artisanat. — MM. Chareille, Chopin, Colomer, Dallant, Duhamel, Jeudon, Lecœur, Ressicaud, Séné.

Groupe des personnalités choisies en raison de leur compétence. — MM. Alexandre, Byé, Dumontier, Goussault, Laurens, May, Mercier, Ramonet, Sauvy, Vallon.

Groupe de l'U. N. A. F. — MM. Dary, de Loynes, Houist, Leroy, Mabit, Noddings, Mme Picard, M. Vinot.

Groupe de la coopération. — MM. Antoni, Durand, Harasse, Lamy, Martin, Raffarin, Schatz.

Groupe des départements et territoires d'outre-mer. — MM. Buy, Jourdain, Lafond, Legasse, Sanglier.

Groupe des personnalités outre-mer et zone franc. — MM. Aubé, Fillon, Junillon, Laurent-Eynac, Malbrant, Raingeard.

Groupe des activités diverses et classes moyennes. — MM. Boucoiran, Chardonnet, Gravier, de Maud'huy, Millot, Senet, Tisserand.

Paris. — Imprimerie des Journaux officiels, 26, rue Desaix.